

RAPPORT ANNUEL 2018

SIAME : Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques

SOMMAIRE

PARTIE I

01 PRESENTATION DE LA SIAME	P 01
02 ACTIVITE ET RESULTATS 2018	P 02
03 PARTICIPATIONS	P 12
04 ACTIONNARIAT	P 15
05 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	P 16
06 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER MAI 2018 - MAI 2019	P 19
07 AFFECTATION DU RESULTAT	P 19
08 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	P 22
09 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME	P 25
10 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2018	P 26

PARTIE II

01 RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 29
03 ETATS FINANCIERS	P 34

PARTIE III

01 RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 64
02 ETATS FINANCIER CONSOLIDES	P 69
• BILAN	P 70
• ETAT DE RÉSULTAT	P 71
• ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	P 72
• MÉTHODE ET PRINCIPE DE CONSOLIDATION	P 74
• NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 76

PARRTIE IV

01 PROJET DE RÉSOLUTIONS	P 91
--------------------------	------



01 PRESENTATION DE LA SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste en la fabrication et la commercialisation de matériel et d'appareillage électriques (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, lampes économiques etc.) et généralement, le développement de solutions de comptage évoluées.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz. Par décision de la « C.A.R.E.P » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « C.A.R.E.P » du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société « Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 et a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société.

02 ACTIVITE ET RESULTATS 2018

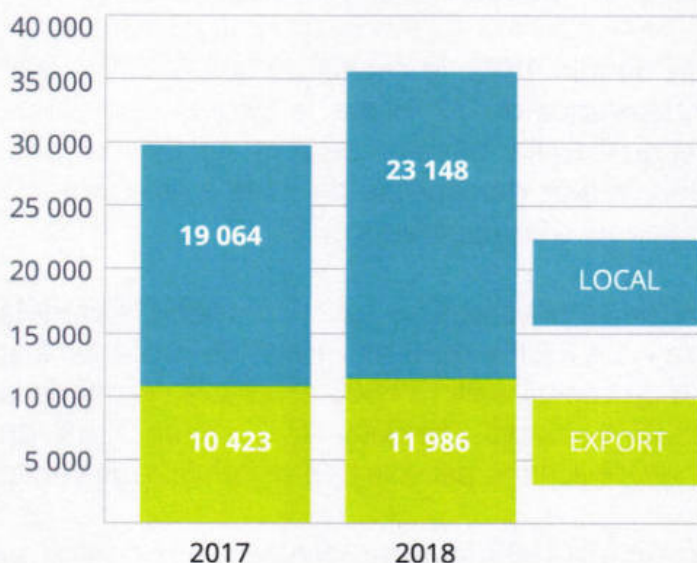
2.1 EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DE LA SIAME

2.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires arrêté au 31 Décembre 2018, a atteint la somme de 35 133 KTND, contre 29 487 KTND, une année auparavant, soit une évolution de +5 646 KTND ou +19,1%. L'évolution du Chiffre d'Affaires, s'explique par la progression des ventes sur les trois marchés, Local Privé, STEG et Export, qui ont évolué de respectivement 16,9%, 31,6% et 15,0%.

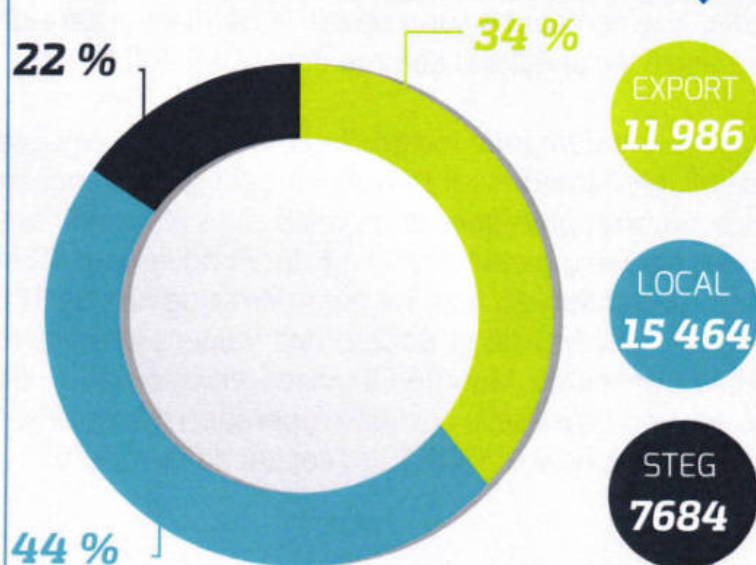
La répartition des ventes par marché se présente comme suit :

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2017/2018



Clients/catégorie	Chiffre Affaires en KTND		Variation	
	2018	2017	Valeur	%
Marché Local Privé	15 464	13 223	2 241	+16.9%
STEG	7 684	5 841	1 843	+31.6%
Export	11 986	10 423	1 563	15.0%
Total des ventes	35 133	29 487	5 647	19.1%

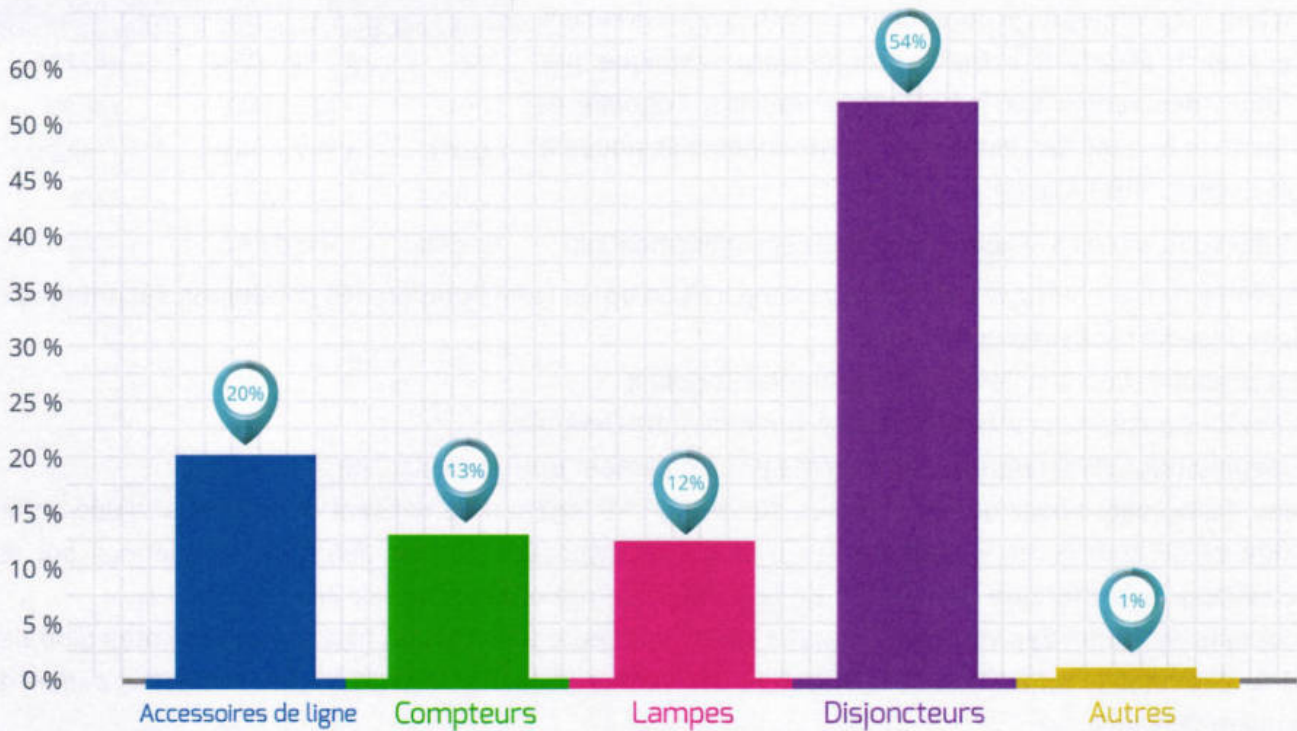
RÉPARTITION DES VENTES PAR MARCHÉ EN 2018



L'analyse des ventes de l'exercice 2018 par marché, nous permet de conclure ce qui suit :

1. Les ventes sur le marché export représentent 34% des ventes totales contre 35% en 2017.
2. Les ventes sur le Marché Local Privé représentent 44 % des ventes totales contre 44 % en 2017.
3. Les ventes à la STEG représentent 22% des ventes totales contre 19,8% en 2017.

MIX DES VENTES PAR GAMME



MARCHÉ LOCAL PRIVÉ

Les ventes sur le marché Local Privé, ont enregistré une progression de +2 241 KTND, passant ainsi de 13 223 KTND en 2017 à 15 464 KTND en 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration des ventes de la gamme des Lampes Economiques et des LED, qui ont enregistré une croissance +27,6%, passant ainsi de 3 452 TND en 2017 à 4 406 TND en 2018, soit une évolution absolue de +954 KTND

MARCHÉ DE LA STEG

L'année 2018, a été marquée par une forte croissance des ventes à la STEG. Les facturations à la STEG, sont passées de 5 841 KTND en 2017, à 7 684 KTND en 2018, soit +1 843 KTND ou +31,6%. L'évolution des ventes à la STEG, s'explique essentiellement par l'accroissement des ventes de Compteurs et Tableaux de Comptage, dont le total au 31/12/2018 a presque doublé par rapport à son niveau au 31/12/2017, passant ainsi de 2 227 KTND en 2017 à 4 105 KTND en 2018, soit +1 878 KTND ou +84,3%. Aussi, les ventes d'Accessoires de Lignes ont enregistré pour leur part, une évolution substantielle de +1 588 KTND soit +86,5%. Ainsi, les ventes d'Accessoires de Lignes ont atteint au terme de l'exercice 2018, 3 424 KTND contre 1 836 KTND une année auparavant. D'autre part, les ventes de Disjoncteurs ont accusé une forte baisse de -1 525 KTND soit -90,8% et ce suite à la livraison intégrale des quantités objet de l'Appel d'Offres attribué en 2017.

Il convient de rappeler, qu'à la clôture de l'exercice 2018, notre carnet de commandes, enregistre un encours de 9 700 KTND, soit 1,26 fois le chiffre réalisé avec la STEG durant l'année 2018, compte non tenu des Appels d'Offres, auxquels nous avons soumissionné et dont le dépouillement est en cours.

MARCHÉ EXPORT

Par ailleurs, les ventes à l'export ont enregistré une progression +15%, soit 1 563 KTND. Cette progression s'explique par l'évolution des ventes sur les marchés Irakiens, Togolais et Congolais et le recul des ventes sur les marchés classiques à savoir le Maroc et l'Algérie.

L'évolution des ventes à l'Export s'explique essentiellement par :

- La forte évolution des ventes sur le marché Irakien après l'amélioration des conditions sécuritaires et la reprise de l'activité économique.
- La consolidation des ventes sur le marché Togolais.
- Le retour quand bien même modeste sur le marché Congolais.
- L'appréciation des monnaies étrangères principalement Euro et Dollar US.

Il a lieu de signaler aussi, que nos ventes sur le marché Algérien ne cessent de régresser d'une année à l'autre et ce comme conséquence des restrictions imposées par les autorités Algériennes sur les importations et la pratique de la règle de la préférence nationale pour les produits locaux.

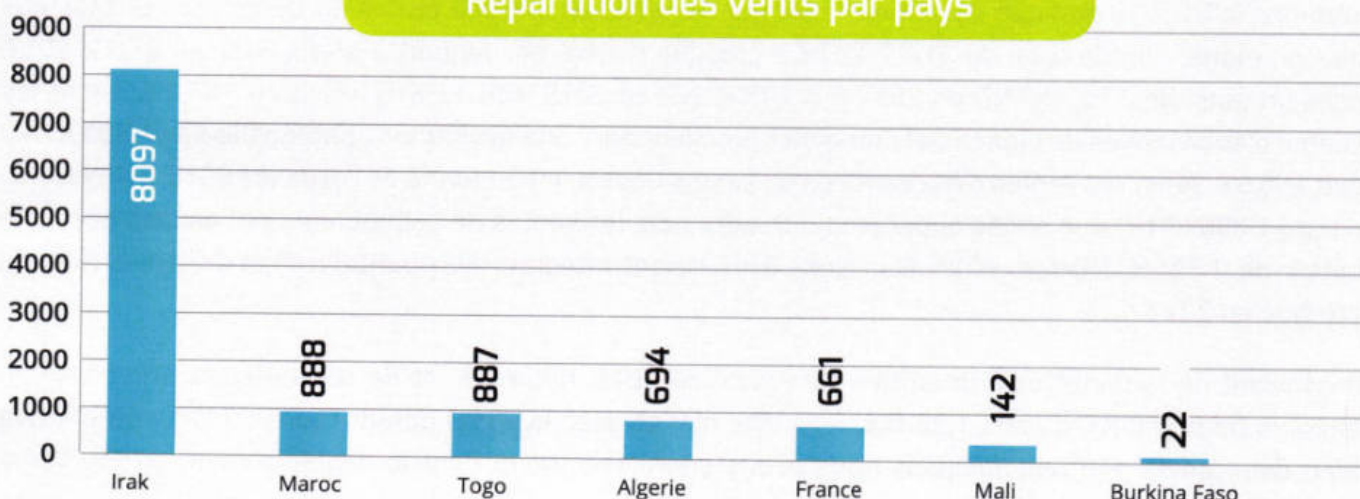
La modeste évolution des ventes à l'export +15,0%, inférieure à l'évolution moyenne des ventes globales +19,1%, a modifié la répartition de la structure des ventes de la SIAME entre ventes locales et export de la manière suivante

	2017	2018
Ventes Locales	64.7%	65.9%
Export	35.3%	34.1%

L'évolution des ventes sur les trois marchés sur lesquels opère la SIAME, Marché local Privé, STEG et Export, dans des proportions différentes a modifié la physionomie des ventes de la SIAME par marché. Ainsi, les ventes sur le marché local Privé représentent 44,0% des ventes totales contre 44,8% en 2017. Les ventes à la STEG ont pour leur part représenté 21,9% contre 19,8% une année auparavant. Par ailleurs, les ventes à l'export ont régressé de 35,3% en 2017 à 34,1% en 2018 perdant ainsi 1,2 point dans la structure globale des ventes.

La diversification des canaux d'écoulement des produits de la SIAME, lui confère des possibilités de compensation des gaps entre marchés et lui permet de sécuriser ses ventes et d'éviter les baisses brutales dues à la conjoncture économique.

Répartition des vents par pays



2.1.2 PRODUCTION ET MARGE BRUTE

La valeur de la production a atteint au terme de l'exercice 2018, 35 964 KTND, contre 30 139 KTND, une année auparavant, soit une évolution de +5 825 KTND ou +19,3%. La hausse de la valeur de la production au terme de l'exercice écoulé, s'explique essentiellement par l'accroissement des volumes vendus (+19,1%) et par l'évolution des stocks de Produits Finis, qui ont enregistré une évolution de +179 KTND par rapport à leur niveau au 31/12/2017. L'évolution de la production et la variation positive des stocks ont eu un fort impact sur les Besoins en Fonds de Roulement « BFR », qui ont enregistré des besoins additionnels de 4 341 KTND. L'évolution des Besoins en Fonds de Roulement, s'explique principalement par le paiement des dettes fournisseurs, notamment celles libellées en devises, pour limiter autant que faire se peut les pertes de change suite à la dépréciation continue du Dinar face aux principales monnaies d'échange Euro et Dollar US.



Nonobstant, la dépréciation de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'échange, la Marge sur Coûts Matières, a enregistré une hausse plus que proportionnelle par rapport à l'évolution du Chiffre d'Affaires, soit +23,1%, pour atteindre 11 491 KTND au 31 Décembre 2018, contre 9 335 KTND en 2017. Ainsi, la Marge sur Coût Matières a atteint au terme de l'exercice écoulé le ratio de 32,7% du Chiffre d'Affaires, contre 31,7% en 2017, enregistrant ainsi, une amélioration d'un point de marge, soit +3,1% de mieux. L'amélioration de la marge brute s'explique par :

- La double révision des prix de vente sur le marché local, pour résorber l'impact de la dépréciation du Dinar sur nos prix d'achat, et l'augmentation des prix des P&P, décidée par GE en début d'année. D'ailleurs, la marge brute moyenne sur les ventes du marché local privé, a enregistré une amélioration de 3,3 points de marge, passant de 22,4% en 2017 à 25,7% en 2018.
- L'amélioration de la marge brute moyenne sur les ventes à la STEG, de 1,6 point, provenant essentiellement des ventes d'accessoires de ligne qui dégagent une meilleure marge par rapport aux compteurs.
- Stabilité des prix des matières plastiques tout au long de l'exercice 2018, notamment celles nécessaires pour la fabrication des accessoires de ligne objet du contrat signé avec la STEG. Il convient de signaler, que suite à la soumission à l'Appel d'Offres International lancé par la STEG pour l'approvisionnement en accessoires de branchement de ligne BT, et aussitôt que nous avons connu le classement de notre offre pour les différents lots, nous avons entamé des négociations avec les différents fournisseurs de matières premières, (plastiques, aluminium, et autres) nécessaires pour la fabrication des pièces objet de ce A.O, et avons réussi à négocier des prix en Dinars, valables pour tout le marché, ce qui nous a permis de sécuriser nos achats, d'éliminer le risque de change et de figer nos prix d'achat pour l'ensemble de nos besoins.
- Le paiement par GE du solde de la ristourne due au titre des exercices 2015 et 2016 et dont le montant s'élève à 158 K€.

2.1.3 ÉVOLUTION DES CHARGES

L'évolution concomitante du Chiffre d'Affaires de +19,1% et de la Production de +19,3%, n'a pas été sans incidence sur l'évolution des charges d'exploitation, notamment celles liées aux matières premières & Consommables, dont le montant a atteint au terme de l'exercice écoulé, la somme 23 642 KTND, contre 20 152 KTND en 2017, soit +3 490 KTND ou +17,3%. L'évolution du coût des matières premières s'explique principalement par l'effet des volumes fabriqués et vendus.

Par ailleurs, les charges d'exploitation hors coût matières premières, ont enregistré une forte évolution, de +1 317 KTND soit +21,9% par rapport à leur niveau en 2017, passant ainsi de 5 991 KTND à 7 308 KTND. Cette évolution s'explique par :

- Evolution des Charges de Personnel de 465 KTND soit +11,7%
- Evolution de la rubrique Dotations aux Amortissements & Provisions de +238 KTND ou +38,1%
- Evolution du poste Autres Charges d'Exploitation de +614 KTND, soit +44%.



L'analyse détaillée des différents postes de charge, nous permet de constater que l'évolution des Autres Charges d'Exploitation, poste qui a enregistré la plus forte hausse en 2018 +614 KTND, provient essentiellement de :

- Evolution des frais d'Entretien & Réparations de +57 KTND
- Evolution du poste Commissions sur Ventes de +47 KTND
- Evolution des Frais de Mission, Déplacements et Réception de +40 KTND
- Evolution des Commissions Bancaires de +51 KTND
- Evolution du poste Pénalités de +263 KTND
- Evolution du poste Impôts & Taxes de +122 KTND

Il convient de rappeler qu'à l'instar de l'exercice 2017, que les Charges de Personnel servis aux ingénieurs affectés aux projets de Recherche sur les compteurs à prépaiement et intelligents et dont le montant s'élève à 156 KTND, ont été constatés en tant qu'immobilisations incorporelles en cours.

2.1.4 EVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS :

La SIAME a cédé sa participation dans le capital de la société SAS MAYETEL (20%), au prix forfaitaire et définitif de Trois Cent Mille (300 000.00) €uros, contre un prix d'acquisition de Trente Quatre Mille Huit Cent Seize Dinars, générant ainsi une plus-value de Huit Cent Soixante Mille Dinars (860 000). Cette plus-value a été constatée en tant que produit exceptionnel.

2.1.5 SOCIAL

La SIAME a clôturé l'exercice 2018, avec un effectif total permanent de 217 agents, contre 230 en 2017. Malgré la hausse de la Production +19,3%, les effectifs au 31/12/2018 ont enregistré une compression de 17 agents, soit -5,6%.

Le total des agents classés dans la catégorie exécution est passé de 152 agents en 2017 à 141 agents au terme de l'année 2018, soit une compression des effectifs de cette catégorie de 11 agents soit -7.2%. Par ailleurs, les agents appartenant à la catégorie des Cadres et agents de Maîtrise, sont demeurés stables avec un total de 38 agents, pour chaque catégorie respective.

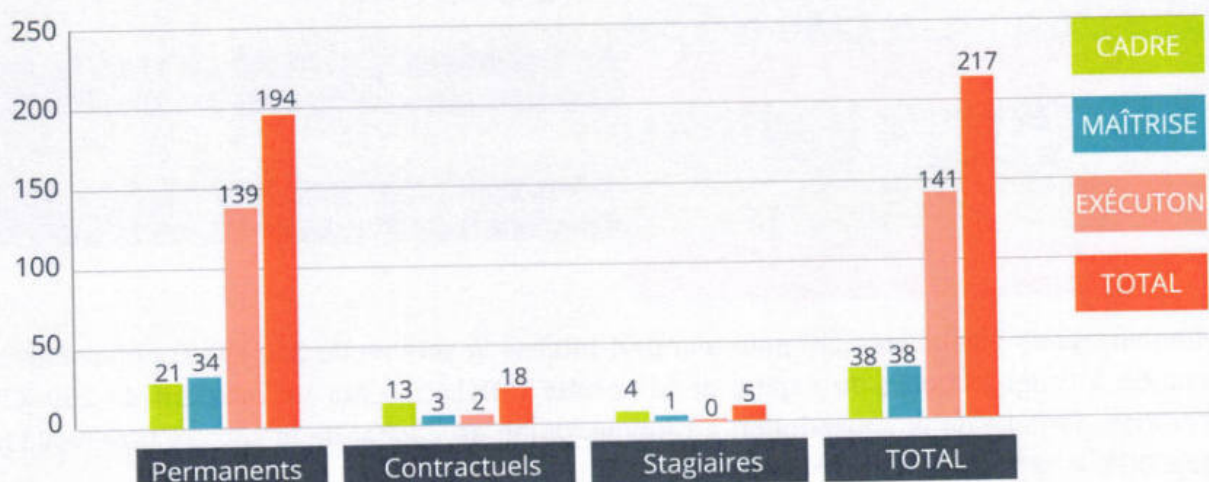
La répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle, au 31 Décembre 2018 se présente comme suit :

CATÉGORIE	PERMANENTS	CONTRACTUELS	STAGIAIRES	TOTAL
Cadre	21	13	4	38
Maîtrise	34	3	1	38
Exécution	139	2	0	141
Total	194	18	5	217

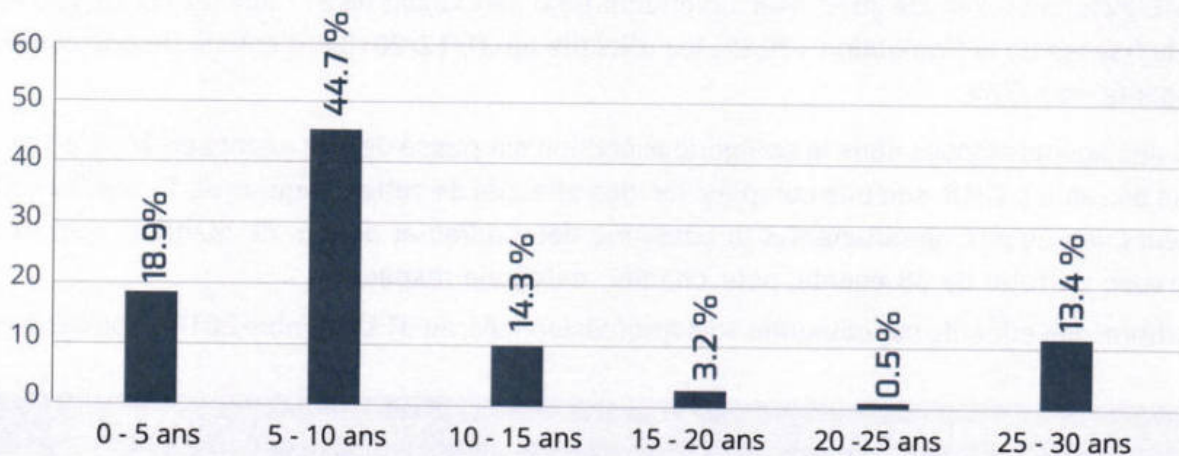
La compression des effectifs de la catégorie Exécution -7,2% et le maintien des effectifs de la catégorie des Cadres a permis une légère amélioration du taux d'encadrement de 0,1%, passant de 17,4% en 2017 à 17,5% en 2018. Par ailleurs, la part relative de la catégorie Exécution est passée de 66,1% en 2017 à 65,0% en 2018 soit 1,1 point en moins.

Pour juguler le problème de l'absentéisme et améliorer la productivité des ateliers de production, notre stratégie pour les années à venir consistera en le développement de nouvelles solutions d'automatisation et de robotisation des tâches répétitives et sans valeur ajoutée.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2018 PAR CATÉGORIES & TYPE D'ENGAGEMENT



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ANCIENNETÉ AU 31/12/2018



2.1.6 INVESTISSEMENTS

Les investissements engagés en 2018, ont atteint la somme de 2 274 KTND répartis comme suit :

Investissements
incorporels : 989 KTND

Investissements
corporels : 935 KTND

Immobilisations
Financières : 350 KTND

Les immobilisations incorporelles réalisées en 2018, représentent essentiellement les honoraires de développement du Compteur à Prépaiement et du Compteur Intelligent dont le montant total a atteint 887 KTND répartis comme suit :

Compteur à Prépaiement : 76 KTND

Compteur Intelligent : 811 KTND

Par ailleurs, les 935 KTND engagés au titre des investissements corporels, ils représentent essentiellement des investissements dans la rénovation et l'aménagement des magasins de stockage des produits finis et des matières premières, dans l'acquisition d'équipements de production et de contrôle et l'achat du matériel de transport. Le détail des investissements entrepris en 2018 se présente comme suit :

Investissements Compteurs à Prépaiement : 76 KTND	Investissement Compteur Intelligent : 811 KTND
Autres Investissements Incorporels : 102 KTND	Matériel de Production : 165 KTND
Ligne d'assemblage Lampes LED : 51 KTND	Autres Equipements de Production : 100 KTND
Matériel de Laboratoire : 30 KTND	Matériel de Transport : 175 KTND
Aménagement & Agencement : 190 KTND	Solde Achat Bureaux Mégrine : 169 KTND
Mobilier & Matériel de Bureau : 55 KTND	

Les Immobilisations Financières ont pour leur part totalisé la somme de 350 KTND, consistant en une participation à l'augmentation du capital de la société CONTACT, pour un montant de 250 KTND et une libération partielle de la souscription à l'augmentation de capital de la société INNOV-ALLIANCE-TECHNOLOGY « I@T », pour la somme de 100 KTND.

2.1.7 RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exploitation de l'exercice 2018, s'est soldée par un résultat bénéficiaire net de 3793 KTND, soit une augmentation de 2092 KTND ou +122,95% par rapport à l'exercice 2017.

RUBRIQUE	2017	%CA	2018	% CA	VAR° 2018/2017	VAR%
Chiffre d'affaires	29 487	-	35 133	-	5 646	19.1%
Variation du stock des produits fabriqués	652	-	831	-	179	27.4%
+ Production	30 139	-	35 964	-	5 825	19.3%
- Consommation matières	-20 152	68.3%	-23 642	67.3%	-3 490	17.3%
MARGE BRUTE	9 335	31.7%	11 491	32.7%	2 156	23.1%
+ Autres produits d'exploitation	94	0.3%	107	0.3%	13	13.7%
- Charges d'exploitation hors cons mat.	-5 991	20.3%	-7 308	20.8%	-1 317	22.0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 437	11.7%	4 289	12.2%	852	24.8%
- Charges hors exploitation	-1 880	6.4%	-1 575	4.5%	305	-16.2%
+ Produits hors exploitation	371	1.3%	1 831	5.2%	1 460	393.1%
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 928	6.5%	4 545	12.9%	2 616	135.7%
- Impôts sur les bénéfices	-227	0.8%	-751	2.1%	-524	231.1%
Eléments Exceptionnels			0		0	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 701	5.8%	3 793	10.8%	2 092	123.0%

Du tableau de résultat comparatif (2018/2017) découlent les constatations suivantes :

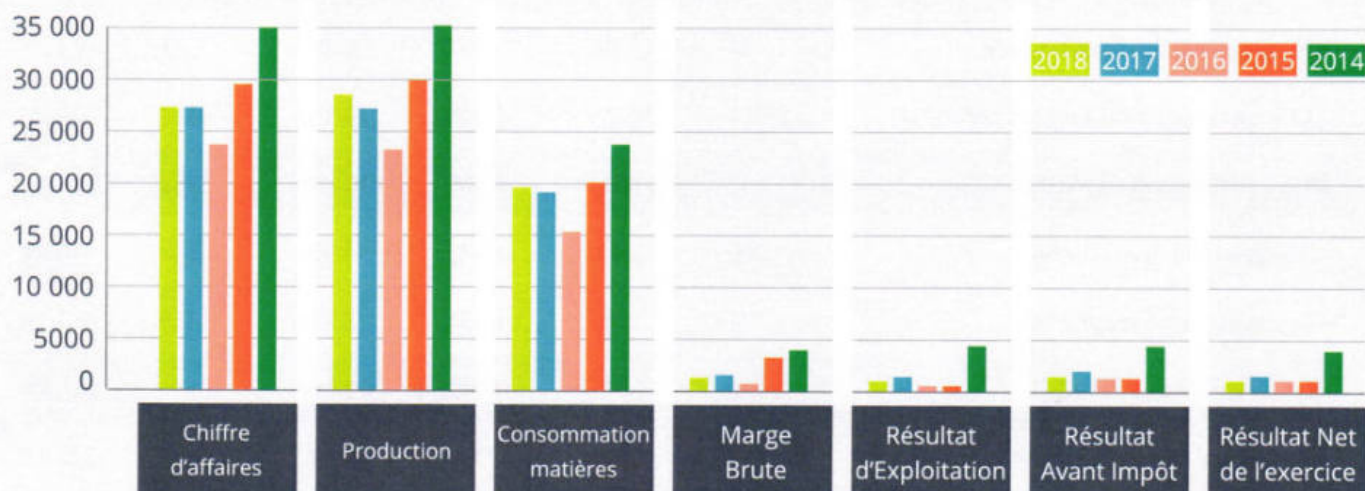
- Une augmentation des revenus de +19,1% ;
- Une augmentation de la production de +19.3% ;
- Une augmentation de la consommation de +17,3% ;
- Une augmentation de la marge brute de +23,1% ;
- Une augmentation des charges d'exploitation hors consommation matières premières de +22,0% ;
- Une augmentation de l'impôt sur les revenus de +560 KTND (y compris la Contribution Sociale de Solidarité) ;
- L'ensemble des éléments précédemment présentés ont généré un résultat net bénéficiaire de 3 793 KTND.

Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers

2.2 EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 2014-2018

EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME 2014- 2018

DESIGNATION	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	27 895	27 899	23 515	29 487	35 133
Production	28 470	27 561	23 291	30 139	35 964
Consommation matières	19 581	18 177	15 728	20 152	23 642
Marge Brute	8 889	9 384	7 787	9 335	11 491
Marge Brute / Production %	34,70%	34,0%	33,4%	31,0%	32,0%
Résultat d'Exploitation	2 342	2 675	1 851	3 437	4 289
Résultat Avant Impôt	2 136	2 491	1 775	1 928	4 545
Résultat Net de l'exercice	1 873	2 130	1 634	1 701	3 793



2.3 PRÉVISIONS 2018 ET EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU 30/04/2019

Au vu des réalisations à fin Avril 2019, de notre carnet des commandes STEG, des prévisions des ventes à l'Export et des ventes enregistrées sur le Marché Local Privé, l'exercice 2019, s'annonce de bon augure et aussi prometteur que l'exercice précédent, notamment en termes de chiffre d'affaires.

Les quatre premiers mois confirment une évolution des ventes, dont le total a atteint au 30 Avril 2019, 13 157 KTND contre 11 773 KTND soit une évolution de +1 384 KTND ou +11,8%.

Analysées par marché, les ventes des quatre premiers mois de l'exercice 2019, confirment les bonnes performances de notre client public la STEG, dont les ventes ont totalisé 4 456 KTND, contre 2 266 KTND en 2018, enregistrant ainsi, une évolution de + 2 190 KTND ou + 96,6%. A l'instar de l'exercice 2018, les prévisions de vente à la STEG sont très prometteuses pour l'année 2019. Ainsi, nous avons entamé l'exercice 2019, avec un carnet de commandes de 8,3 millions de Dinars et nous prévoyons atteindre voire dépasser un total de 10 millions de Dinars de commandes avant la clôture de l'année 2019 compte tenu des Appels d'Offres en cours de dépouillement.

Par ailleurs, les ventes sur les Marchés Local Privé et Export, ont accusé une baisse de respectivement -3,1% et -17,2%.

En somme, les perspectives pour le reste de l'année 2019, s'annoncent prometteuses et on table sur une croissance des ventes globales de +17% pour toute l'année 2019 par rapport à leur niveau au 31/12/2018, qui d'ailleurs, a été un exercice exceptionnel puisque nos ventes ont évolué de +19% par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, nos objectifs pour l'année 2019 sont définis comme suit :

2.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2019, est estimé à 41 000 KTND, soit +6 000 KTND et +17% de plus qu'en 2018. Le budget des ventes pour l'année 2019 a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires de Dix Huit Millions et Quatre Cent Mille Dinars (18,4) sur le marché local privé soit +19,0% ;
- Une évolution de nos ventes à l'export pour atteindre un chiffre d'affaires de Treize Millions de Dinars(13) contre 11,986 Millions en 2018 soit +8,5% ;
- Une forte évolution de nos ventes à la STEG pour atteindre Neuf Millions et Six Cent Mille Dinars (9,6) contre 7,684 Millions de Dinars en 2018 soit +25,0% ;

2.3.2 RENTABILITÉ PRÉVISIONNELLE

Au niveau de la rentabilité prévisionnelle, nos prévisions pour l'année 2019, tablent sur un niveau de marge de 33%, en ligne avec le niveau réalisé en 2018 (32,7%). Cet objectif a été défini en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Stabilité des coûts des matières premières et composants, notamment fournis par GE/ABB et Klite.
- Compensation de l'effet de la dépréciation de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'importation, par des révisions systématiques des prix de vente et notamment des prix de vente sur le marché local.
- Réalisation des marchés de la STEG dans les délais contractuels.
- Convertir en Dinars, nos dettes libellées en devises envers les fournisseurs étrangers, pour éliminer le risque de change et le renchérissement des coûts des matières consommées.
- Réduire nos stocks de Produits Finis, Semi Finis, Composants et Matières Premières, pour baisser leur valeur de Un (1) Million de Dinars par rapport à leur niveau au 31/12/2018.
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts « Cost Saving » sur les achats pour réaliser un gain de 1% du montant total des achats annuels.

2.3.3 ACTIVITE R&D

Les principaux axes de développement définis dans notre programme R&D pour la période 2019 – 2021 sont définis comme suit :

- L'achèvement de notre projet de développement d'une solution de comptage à prépaiement. Ce projet est en phase de validation finale. La mise en production du nouveau compteur est prévue vers la fin du troisième trimestre 2019.

- Développement d'une solution de comptage à prépaiement triphasé en 2020.
- Développement d'un compteur intelligent, selon les spécifications de la STEG. L'Appel d'Offres pour le projet pilote à déployer dans la région de Sfax sera lancé dans les prochaines semaines.
- Enrichissement de la gamme existante des accessoires de ligne BT & MT. Une nouvelle gamme de connecteurs pour câbles à dénuder, munis de lames en laiton, a été mise au point et sera mise sur le marché prochainement.
- Démarrage de la fabrication de nouveaux composants notamment les pièces plastiques (boîtier et couvercle), rentrant dans la fabrication des disjoncteurs GE. Par ailleurs, nous avons entamé des consultations pour développer de nouveaux moules pour le reste des pièces plastiques, nécessaires pour la fabrication des disjoncteurs modulaires. Ceci nous permettra de renforcer le taux d'intégration locale et augmentera notre valeur ajoutée.
- La collaboration avec notre nouvelle filiale la société I@T, évolue conformément aux objectifs définis lors de la constitution. Le développement de la plateforme software nécessaire pour notre compteur communicant est en phase finale.

03 PARTICIPATIONS :

3.1 LES SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU GROUPE SIAME

Au 31 Décembre 2018 le groupe SIAME se compose des filiales suivantes :

SOCIÉTÉS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE 2016	FORME JURIDIQUE	ACTIVITÉ PRINCIPALE
ELECTRICA	80,00%	SARL	Distribution d'appareillage électrique
CONTACT	100,00%	SARL	Injection, montage et assemblage de pièces techniques en plastique
TOUTALU	81,43%	SA	Fonderie d'aluminium
SITEL	59,77%	SA	Entreprise de travaux publics d'électricité
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	SARL	Commerce international
INNOV-ALLIANCE-TECH	50,00%	SA	Etudes & Ingénierie

3.2 LES PRISES DE PARTICIPATIONS EN 2018

La SIAME a souscrit à l'augmentation du capital de la société INNOV-ALLIANCE-TECH à concurrence de 50% du montant de l'augmentation soit Deux Cent Cinquante Mille Dinars (250 000) et a libéré la somme de Cent Mille Dinars (100 000). La SIAME a en outre souscrit à l'augmentation du capital de la société CONTACT et a libéré l'intégralité du montant souscrit soit Deux Cent Cinquante Mill Dinars (250 000).

TITRE	NOMBRE	NOMINAL	PRIX UNIT.	VALEUR TOTALE SOUSCRIPTION.
CONTACT	50 000	5	5	250 000
INNOV-ALLIANCE-TECH	10 000	10	10	100 000

**AVEC LES LAMPES
ÉCONOMIQUES SIAME,**

ECLAIREZ PLUS...

DÉPENSEZ MOINS !

80%

**D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE**





SIAME



LINE ACCESSORIES

CIRCUIT BREAKERS

ECO BULBS

ENERGY METER



04 ACTIONNARIAT

4.1 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter. Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires. Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'Administration»

4.2 DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de la limitation statutaire effectuée en application des dispositions légales.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'assemblée générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant le dixième du capital social au moins. Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société»

4.3 APERÇU SUR LE RACHAT ET LA REVENTE DES ACTIONS SIAME DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE RÉGULATION DU COURS

Cadre légal et autorisations

- Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier ;
- Articles 72 à 80 du Règlement du Conseil du Marché Financier.
- 26/06/2006 : Autorisation, par l'AGE (9ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours ;
- 29/06/2009 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 11/06/2014 : Autorisation, par l'AGO (9ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 28/05/2015 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 02/06/2016 : Autorisation, par l'AGO (11ème résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.
- 15/06/2017 : Autorisation par l'AGO (10ème résolution), au Conseil d'Administration pour intervenir sur le marché boursier pour la régulation des cours.

Limites de l'intervention

- Nombre total maximum d'actions à racheter : 210.600 actions soit 1,5% du capital tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 30 Août 2017 ;
- Durée de l'autorisation : 3 Ans (Date de tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019);
- Mise en œuvre du programme : A partir du 01 Septembre 2017 ;
- Financement du programme : Sur les fonds propres dans la limite de 484 380 Dinars;
- Fourchette d'intervention : tenant compte de l'opération de split.

[Seuil bas : 2,300 DT; Seuil haut : 4,000 DT]

Situation du portefeuille au 31 décembre 2018

Quantité détenue : 0 actions

Quantité vendue : 171 425 actions

Quantité achetée : Néant

Cours Moyen déc. 2018(*) : 2,279 Dinars

(*) Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.bvmt.com.tn

05 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	EXPIRATION DU MANDAT
Mr MongijELASSI	AGO 2020
Mme Ines BEN AYED	AGO 2020
Mr Mohamed SAIDANE	AGO 2020
Mr Khaled ABDELKEFI	AGO 2020
Sté COTUNAL représentée Mongi JELASSI	AGO 2020
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled ABDELKEFI	AGO 2020
Sté INTERMETAL représentée par Mme Ines BEN AYED	AGO 2020
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed SAIDANE	AGO 2020

5.2 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET À LA REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non-actionnaires, élus par l'assemblée générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi.

Le nombre des membres du conseil d'administration non-actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1 / 3) du nombre total des administrateurs.

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi Les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de La société.

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au conseil d'administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du conseil d'administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pouvoir en même temps à son remplacement.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

5.3 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Extrait des Statuts de la Société (Article 21)

« Le Président directeur général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société, il peut pour l'assister, s'adjoindre avec le titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi en dehors de son sein. Dans ce dernier cas, le Directeur Général Adjoint assistera aux séances du conseil avec simple voix consultative. Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'il n'y a pas renoncé ou qu'elles ne lui ont pas été retirées par le conseil d'administration qui peut le révoquer à tout moment.

Le conseil confère au Président Directeur Général dans les limites qu'il juge convenables les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'exercer la direction générale de la société, tous actes dépassant les limites des dits pouvoirs étant du ressort du conseil.

Le président directeur général est autorisé à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au directeur général adjoint, s'il en a été désigné un.

Dans le cas où le président Directeur Général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur.

Cette délégation, renouvelable, doit toujours être donnée pour une durée limitée.

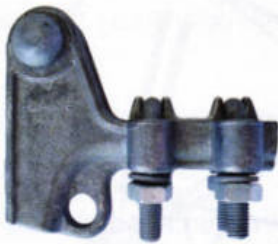
Si le président Directeur Général est dans l'incapacité temporaire d'effectuer cette délégation, le conseil peut y procéder d'office dans les mêmes conditions.

Le conseil d'administration fixe les rémunérations fixes et proportionnelles du président Directeur Général, cette rémunération est portée au compte des frais généraux.

Le président Directeur Général peut nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs, soit de Directeur, soit d'administrateurs et de directeurs de la société, les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le président Directeur Général renvoie à leur examen»

ACCESSOIRES DE LIGNE

LA QUALITÉ N'EST PLUS UN PRIVILÈGE



06 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHÉ BOURSIER JUIN 2018– JUIN 2019 :



(Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.ilboursa.com)

07 AFFECTATION DU RESULTAT

7.1 BREF RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

«Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires »

7.2 LE TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	31/12/2017	MOUVEMENTS	31/12/2018
CAPITAL	14 040 000		14 040 000
ACTIONS RACHETEES (*)	-171 425	171 425	
S/TOTAL 1	13 868 575		14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000		1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000		300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238		925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 419 958	350 000	2 769 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-203 322	240 140	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486		463 486
S/TOTAL 2	5 309 360	590 140	5 899 500
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	405 825	-20 697	385 128
RESERVE POUR FONDS PERDUS	23 868	-5 141	18 727
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	176 552	-57 216	119 336
S/TOTAL 3	606 245	83 054	523 191
RESULTATS REPORTES	2 436 179	-35 440	2 400 739
S/TOTAL 4	2 436 179	-35 440	2 400 739
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 220 359	641 071	22 863 430
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 701 418	2 091 917	3 793 335
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 921 777	2 734 988	26 656 765

7.3 PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2018

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2018 s'élevant à 3 793 335 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 793 334,553
RÉSULTATS REPORTÉS	2 400 739,446
TOTAL	6 194 073,999
RÉSERVE LÉGALE 5%	0
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	-100.000,000
SOLDE	6 094 073,999
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,150 DINAR /ACTION) À PRÉLEVER SUR :	
- LE REPORT À NOUVEAU (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE, SOIT 10% DU NOMINAL). DT SUR ACTIONS PROPRES)	-2 106 000,000
REPORT À NOUVEAU	3 988 073,999

COMPTEUR INTELLIGENT

PARCEQUE L'ÉNERGIE EST UNE
RESSOURCE **RARE**... QU'ENSEMBLE...
MAÎTRISONS LÀ !



08 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

8.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacités ;
- Protéger les actifs ;
- Garantir la fiabilité de l'information financière ;
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

8.2 ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE :

L'implication de la direction générale de la « SIAME », membres du conseil d'administration, des responsables opérationnels est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- Domaines de responsabilités clairement établis ;
- Principe de délégation et supervision ;
- Séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- Distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ;
- Contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...);
- Matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- Sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
- Politique de fidélisation des collaborateurs,
- Politique de responsabilisation et de motivation
- Politique active de formation et d'évaluation des compétences.

8.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACES :

La société est dotée d'une organisation de contrôle en trois niveaux :

1. le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui lui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie ;
2. le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur. Les dirigeants de chaque direction sont donc parties prenantes du bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
3. le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôles des comptes du commissaire aux comptes).

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences Management de la qualité prévues par les normes ISO auxquelles la « SIAME est certifiée. Ainsi, la société est dotée d'une cartographie de processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédures détaillées...etc.

8.4 ELABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la « SIAME » est tenue en interne avec comme support le logiciel « SAGE » qui a été implémenté courant l'exercice 2012 assurant ainsi une meilleure sécurité des informations financières.

Une situation intermédiaire (au 30 Juin de chaque année) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Le Commissaire aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de ses diligences, il procède à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration et à la Direction Générale. Il vérifie par ailleurs la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences lui permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'il certifie ne comportent pas d'anomalies significatives.

DISJONCTEURS

DISJONCTEURS SIAME...UNE QUALITÉ QUI DURE



09 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME

9.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le groupe "SIAME" est composé de 7 sociétés y compris la société mère. Le groupe est constitué principalement par des sociétés exerçant des activités intégrées en amont ou en aval à l'activité de la société «SIAME». Elles interviennent dans des activités telles que la distribution et la sous-traitance du matériel électrique.

Outre les comptes de la société mère, les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales SITEL, ELECTRICA, CONTACT, TOUTALU, SIAME INTERNATIONAL et INNOV – ALLIANCE - TECH.

La société INNOV-ALLIANCE-TECH, créée courant 2017, ayant accompli un exercice entier, intègre pour la première fois le périmètre de consolidation des sociétés du groupe SIAME au titre de l'exercice 2018.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, sont détaillés dans le tableau qui suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
Sitel	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
Electrica	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	99,99%	IG	IG
Contact	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
Siame Int	99,99%	99,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
Toutalu	81,43%	89,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	81,43%	89,99%	IG	IG
I@T	50,00%	50,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	50,00%	50,00%	IG	IG

9.2 SOCIÉTÉS FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère, tel que défini par le code des sociétés commerciales

Et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE « CONTACT » :

SARL ayant un capital de 2.560.000 Dinars, totalement exportatrice, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'injection et l'assemblage des pièces de connectique pour l'industrie Automobile ainsi que les équipements nécessaires pour l'habitacle des voitures. La société «CONTACT», travaille exclusivement avec des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE «ELECTRICA » :

SARL ayant un capital de 1 000 000 Dinars, créée en 1999, ayant pour objet la commercialisation de matériel électrique et électronique fabriqués par la «SIAME» ainsi que les produits compléments de gamme importés de chez le partenaire du groupe la société Américaine GE reprise en 2018 par la multinationale ABB.

SOCIETE « SIAME INTERNATIONAL » :

SARL, créée en 2009, ayant un capital de 150 000 Dinars. L'objet de cette société est de répondre aux besoins des clients à l'export de la «SIAME», en produits complémentaires non fabriqués par la «SIAME» ni ses filiales.

SOCIETE « SITEL » :

SA, au capital de 1.000.000 de Dinars. La «SITEL» a pour activité l'étude et la réalisation de tous travaux publics relatifs à la production au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés ;

SOCIETE « TOUTALU » :

SA, créée en 2007 et ayant un capital de 2 800 000 Dinars. Elle a pour activité la fonderie des pièces en aluminium et notamment les accessoires de ligne BT&MT en aluminium, complétant la gamme des accessoires de ligne fabriqués par la SIAME.

SOCIETE « I@T » :

SA créée en 2017 avec un capital initial de 300 000 Dinars, Le capital a été augmenté en 2018 de 500 000 Dinars par apport en numéraire, pour le porter de 300 000 Dinars à 800 000 Dinars. La société a pour objet la Recherche et le développement de solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie, ainsi que l'intégration et la validation de solutions et de produits dans les domaines technologiques à forte valeur ajoutée, notamment pour les secteurs de la robotique, l'instrumentation, l'appareillage, la domotique, et les terminaux intelligents.

10 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2018

10.1 APERÇU SUR LES RÉALISATIONS DES FILIALES

FILIALE	2018	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT
CONTACT	13 374 957	1 405 335
ELECTRICA	7 398 807	-1 219 349
SITEL	2 660 779	-425 085
TOUTALU	1 568 626	-126 856
INNOV - ALLIANCE - TECH	1 118 412	-32 397
SIAME INTER	0	1 097

10.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint un total de 49 463 859 Dinars, se détaillant comme suit :

SOCIETE	SOLDE 31/12/2018		SOLDE 31/12/2017		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	35 133 094	57,30%	29 486 996	57,70%	5 646 098	55,40%
CONTACT	13 374 957	21,80%	10 044 610	19,70%	3 330 347	32,70%
ELECTRICA	7 398 807	12,10%	8 039 802	15,70%	-640 995	-6,3%
SITEL	2 660 779	4,30%	2 323 643	4,60%	337 136	3,30%
TOUTALU	1 568 626	2,60%	1 136 193	2,20%	432 433	4,20%
INNOV - ALLIANCE - TECH	1 118 412	1,80%	-	0%	1 118 412	11,00%
SIAME INTERNATIONAL	0	0,00%	42 699	0,10%	-42 699	-0,40%
TOTAL	61 263 671	100%	51 073 943		10 189 728	100
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-2 732 545		-1 610 084		-1 122 461	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	58 531 126		49 463 859		7 898 525	

10.3 ACHATS CONSOMMÉS

La clôture de l'exercice 2018 les achats consommés ont totalisé la somme de 41 645 396 Dinars dont 2 097 064 Dinars en intra-groupe. La répartition entre les différentes sociétés du groupe se présente comme suit:

SOCIETE	31/12/2018	
	EN DT	EN %
SIAME	24 473 226	58,80%
CONTACT	8 879 409	21,30%
ELECTRICA	5 336 598	12,80%
SITEL	1 545 619	3,70%
TOUTALU	1 282 037	3,10%
INNOV - ALLIANCE - TECH	118 092	0,30%
SIAME INTER	840	0,00%
TOTAL	41 645 396	100%
ELIMINATION ACHATS INTRA-GROUPE	-2 097 064	
ACHATS CONSOMMES CONSOLIDES	39 548 332	

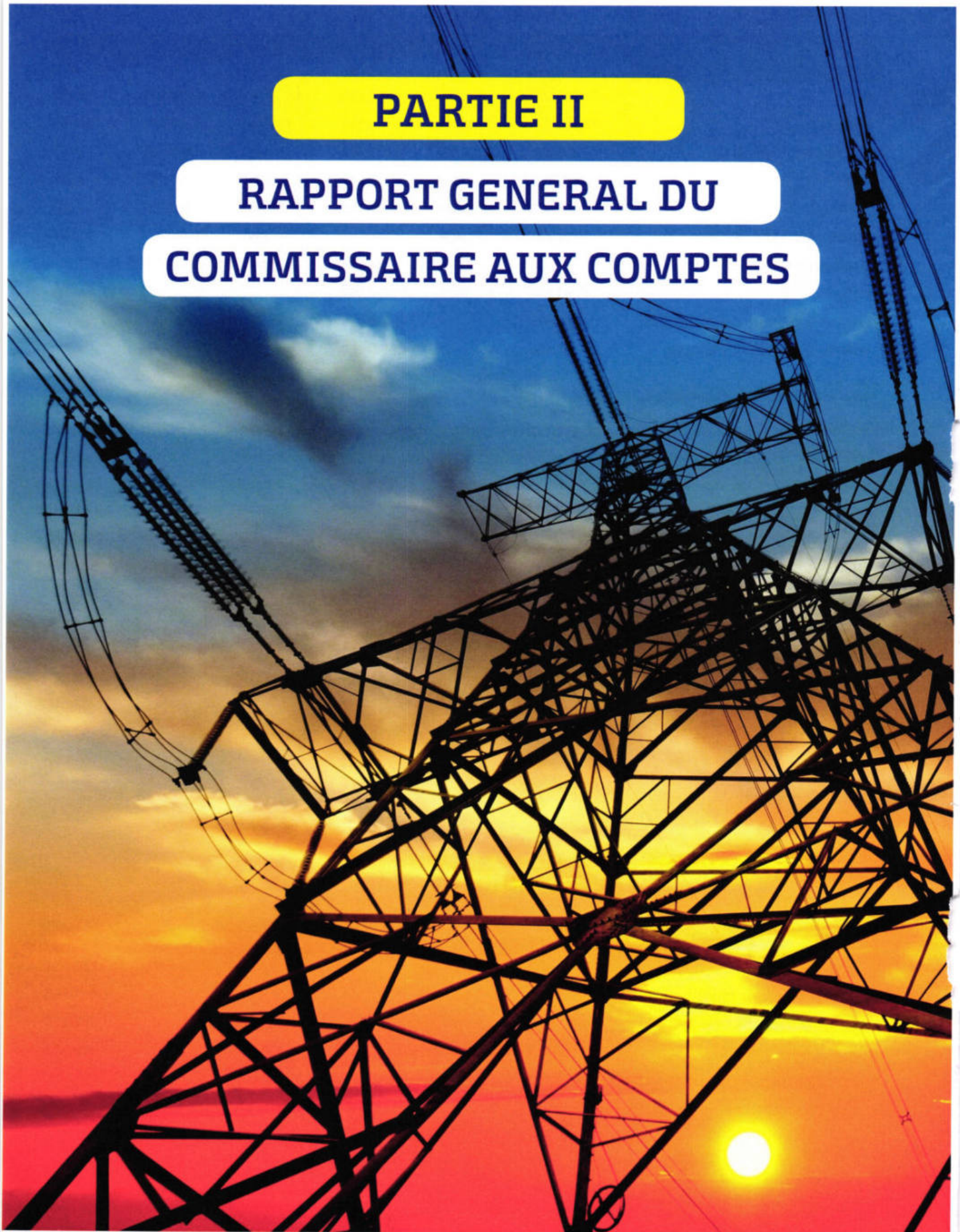
10.4 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 31/12/2018, le résultat consolidé du groupe SIAME se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 611 595	4 732 526	-120 931
RESULTAT AVANT IMPOT	3 152 315	2 688 150	464 165
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 267 897	2 329 247	-61 350
RESULTAT DU GROUPE	2 735 425	2 426 152	309 273
RESULTAT HORS GROUPE	(467 528)	(96 905)	(370 923)

PARTIE II

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 02 juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **48 750 755 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **3 793 335 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 18 858 127 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 1 880 771 TND arrêté au 31 décembre 2018.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2018 à 35 133 094 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi

Tunis, le 29 Avril 2019



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME SA » au titre de l'exercice 2018, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2018 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 19 avril 2019.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2018

A-1- Opérations avec la filiale « TOUTALU »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
TOUTALU	410	-	410	-

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde nul au 31 décembre 2018.
 TOUTALU a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2018.



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

A-2- Opérations avec la filiale « CONTACT »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
CONTACT	639	904	1 200	343

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 900 mTND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 4 mTND ; et
- La société « CONTACT » a réglé 1 200 mTND en 2018.

A-3- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
ELECTRICA	50	42	87	5

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 40 mTND ;
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 42 mTND l'an ; et
- La « SIAME » a enregistré la quote-part de la société « ELECTRICA » de la ristourne « GE » s'élevant à 47 mTND.

A-4- Opérations avec la filiale « IAT »

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
IAT	21	33	30	24

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement des frais de mission pris en charge en 2017 par la « SIAME » pour 21 mTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 33 mTND ; et
- La société « IAT » a établi des notes de débit pour 9 mTND.

A-5- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

En mTND				
	Solde 2017	Débit	Crédit	Solde 2018
M .H. BEN AYED	- 22	87	87	- 22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde s'élève au 31 décembre 2018 à 22 mTND.



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

A-6- Cautions et avals

- ✓ La - SIAME - est garante de la société - CONTACT - au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.
- ✓ La - SIAME - est garante de la société - SITEL - au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.
- ✓ La - SIAME - est garante de la société - TOUTALU - au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2018 :

Les conventions relatives aux cautions données par la - SIAME - au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2018 sont les suivantes :

- ✓ La SIAME est garante de la société - CONTACT - au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n° 134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société - CONTACT - au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n° 140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La - SIAME - a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale - SITEL -, autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La - SIAME - est garante de la société - TOUTALU - au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 août 2015 ;
- ✓ La - SIAME - a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale - TOUTALU -, autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La - SIAME - est garante de la société - CONTACT - au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La - SIAME - est garante de la société - CONTACT - au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.



Tel: +216 71 754 903
 Fax: +216 71 753 153
 www.bdo.tn

Ennour Building
 3^{ème} étage
 Centre Urbain Nord
 1082 Tunis - Tunisie

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 IIS 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 31 mai 2018 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 175 500 TND à servir sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance - ASTREE - moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la - SIAME - ;
 - Une voiture de fonction ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 19 avril 2019 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 110 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la - SIAME - envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit (en TND) :

	Président Directeur Général	
	Chargés de l'exercice	Passifs au 31/12/2018
Avantages à court terme		
Salaires	175 500	-
Prime d'intéressement	100 000	100 000
Retraite complémentaire	20 000	6 921
Frais de déplacement	4 800	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Païement en actions	-	-
Total	300 300	106 921

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi

Tunis, le 29 Avril 2019

ÉCLAIRAGE LED

SOURCE DE LUMIÈRE DE L'AVENIR



ETATS FINANCIERS

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS			
Actifs non Courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	3 748 537	2 759 907
- Amortissements		-1 779 617	-1 750 054
		1 968 920	1 009 853
Immobilisations corporelles	1.1	26 208 722	25 495 696
- Amortissements		-21 425 243	-20 957 877
		4 783 479	4 537 819
Immobilisations financières	1.2	7 440 668	7 128 753
- Provision		-544 926	-544 926
		6 895 742	6 583 827
Autres actifs non courants	1.3	49 874	-
Total des actifs non courants	1	13 698 015	12 131 499
Actifs Courants			
Stocks	2.1	18 858 127	15 606 733
- Provision		-1 205 065	-1 170 298
		17 653 062	14 436 435
Clients et comptes rattachés	2.2	13 443 559	11 919 915
- Provision		-2 636 381	-2 556 610
		10 807 178	9 363 305
Autres actifs courants	2.3	4 631 902	5 137 308
- Provision		-544 699	-538 860
		4 087 203	4 598 448
Placement et autres actifs financiers	2.4	6 550	14 265
Liquidités et équivalents de liquidités		2 499 178	2 327 992
- Provision		-431	-431
		2 505 297	2 341 826
Total des actifs courants	2	35 052 740	30 740 014
Total des actifs		48 750 755	42 871 513

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		5 899 500	5 137 935
Autres capitaux propres		523 191	606 245
Résultats reportés		2 400 739	2 436 179
Total des capitaux propres avant résultat		22 863 430	22 220 359
Résultat de l'exercice		3 793 335	1 701 418
Total des capitaux propres	3	26 656 765	23 921 777
Passifs			
Passifs non courants			
Crédit à moyen et long terme	4	784 483	1 070 515
Total des passifs non courants		784 483	1 070 515
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 326 299	10 069 615
Autres passifs courants	5.2	2 221 499	2 110 788
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	8 761 709	5 698 818
Total des passifs courants	5	21 309 507	17 879 221
Total des passifs		22 093 990	18 949 736
Total des capitaux propres et passifs		48 750 755	42 871 513

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre

	Notes	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6.1	35 133 094	29 486 996
Autres produits d'exploitation	6.2	106 783	93 881
(I) Total des revenus	6	35 239 877	29 580 877
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	830 743	652 054
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	-24 473 226	-20 804 496
Charges de personnel	6.4	-4 434 830	-3 970 114
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-864 641	-626 232
Autres charges d'exploitation	6.6	-2 008 666	-1 394 983
(II) Total des charges d'exploitation		-30 950 620	-26 143 771
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		4 289 257	3 437 106
Charges financières nettes	6.7	-1 575 344	-1 880 020
Produits financiers	6.8	1 761 547	401 344
Autres gains ordinaires	6.9	80 235	53 963
Autres pertes ordinaires	6.10	-10 987	-84 042
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 544 708	1 928 351
Impôt sur les bénéfices		-751 373	-226 933
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 793 335	1 701 418
Eléments exceptionnels		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 793 335	1 701 418

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre

	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		3 793 335	1 701 418
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	864 641	626 232
- Variation des stocks	7.1.2	-3 251 394	-3 925 335
- Variation des créances clients	7.1.3	-1 460 405	-74 325
- Variation des autres actifs	7.1.4	527 121	-486 712
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	382 609	3 249 600
- Plus value / cessions d'immobilisations		-60 500	-37 800
- Plus value / cessions des titres de participation		<u>-860 085</u>	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	-64 678	1 053 078
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	-1 924 055	-1 362 851
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	46 500	37 800
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	-350 000	-450 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.4	894 901	
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	63 133	39 670
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6	-59 864	-16 309
- Décaissements sur autres actifs non courants		-74 810	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2	-1 404 195	-1 751 690
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- <u>Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)</u>	7.3.1	1 540 957	1 699 029
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	-1 404 744	-970 688
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	328 511	145 506
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	-286 032	585 833
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	178 692	1 459 680
Variation de trésorerie		-1 290 181	761 068
- Trésorerie au début de l'exercice		760 454	-614
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		-529 727	760 454

01 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

02 CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2 CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation

des comptes se résumant comme suit :

2.2.1 LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

□ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

□ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2 PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2018, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2018, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3 STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré. .

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2018.

2.2.4 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 REGIME FISCAL

La « SIAME » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 19 avril 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 37 653 075 TND au 31 décembre 2018 contre 35 564 695 TND au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	3 748 537	2 759 907	988 630
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		26 208 722	25 495 696	713 026
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 440 668	7 128 753	311 915
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	255 149	180 339	74 810
TOTAL		37 653 076	35 564 695	2 088 381

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 13 698 015 TND au 31 décembre 2018 contre 12 131 499 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 968 920	1 009 853	959 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 783 479	4 537 819	245 660
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 895 742	6 583 827	311 915
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	49 874	-	49 874
TOTAL	13 698 015	12 131 499	1 566 516

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

Désignation	Valeur brute				Amortissement				VCN
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisa- tions	Cumul Amts	
1 - Immobilisations incorporelles	2 759 907	988 630	-	3 748 537	1 750 054	29 563	-	1 779 617	1 968 920
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 003 932	11 300	-	1 015 232	1 003 932	3 982	-	1 007 914	7 318
Logiciels	286 815	48 715	-	335 530	229 118	25 581	-	254 699	80 831
Activités de développement en cours	952 156	928 615	-	1 880 771	-	-	-	-	1 880 771
2 - Immobilisations Corporelles	25 495 696	1 590 844	877 818	26 208 722	20 957 877	689 765	222 399	21 425 243	4 783 479
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	4 801 662	510 290	-	5 311 952	3 179 670	168 932	-	3 348 602	1 963 350
Bâtiments industriels	4 161 351	89 520	-	4 250 871	2 664 326	150 867	-	2 815 193	1 435 678
Bâtiments administratifs	501 831	420 770	-	922 601	467 955	14 537	-	482 492	440 109
Insatallations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	47 389	3 528	-	50 917	87 563
2.3 Matériels & Outillages	16 630 389	348 681	28 026	16 951 044	15 132 540	344 636	28 026	15 449 150	1 501 894
2.3.1 Matériels Industriels	8 822 879	157 024	28 026	8 951 877	7 833 850	170 415	28 026	7 976 239	975 638
2.3.2 Outillages industriels	5 654 042	100 640	-	5 754 682	5 312 418	111 581	-	5 423 999	330 683
2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés	2 153 468	91 017	-	2 244 485	1 986 272	62 640	-	2 048 912	195 573
Pièces de rechange immobilisées	1 906 806	70 623	-	1 977 429	1 747 504	59 627	-	1 807 131	170 298
Petits outillages immobilisés	246 662	20 394	-	267 056	238 768	3 013	-	241 781	25 275
2.4 Matériels de transport	978 948	166 256	169 373	975 831	645 167	112 166	169 373	587 960	387 871
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-
Matériels de transport de personnes	838 796	166 256	169 373	835 679	505 015	112 166	169 373	447 808	387 871
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 383 683	161 695	25 000	2 520 378	2 000 500	64 031	25 000	2 039 531	480 847
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 274 211	99 843	-	1 374 054	962 821	23 425	-	986 246	387 808
2.5.2 Matériels de bureaux	1 106 658	55 102	25 000	1 136 760	1 034 865	40 606	25 000	1 050 471	86 289
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	6 750	-	9 564	2 814	-	-	2 814	6 750
2.6 Immobilisation corporelles en cours	649 735	403 922	655 419	398 238	-	-	-	-	398 238
Total général	28 255 603	2 579 474	877 818	29 957 259	22 707 931	719 328	222 399	23 204 860	6 752 399

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à 7 440 668 TND contre 7 128 753 TND au 31 décembre 2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 208 818	6 893 634	315 184
EMPRUNT NATIONAL		8 000	12 000	-4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	41 296	75 549	-34 253
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	182 554	147 570	34 984
TOTAL		7 440 668	7 128 753	311 915

1.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2018 à 7 208 818 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-
CONTACT	2 779 850	2 529 850	250 000
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	-	34 816	-34 816
INNOV-ALLIANCE-TECH	250 000	150 000	100 000
TOUTALU	2 301 450	2 301 450	-
TOTAL	7 208 818	6 893 634	315 184

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2018
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	100 000
ACQUISITION ACTIONS CONTACT	250 000
TOTAL	350 000

- La cession de la période se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018
CESSION ACTIONS SAS MAYETEL	34 816
TOTAL	34 816

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions au titre du portefeuille titres s'élevant à 471 456 TND :

DESIGNATION	EN TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	-129 250	-
CELEC	88 000	-88 000	-
SERPAC	750	-750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 779 850	-	2 779 850
EPICORPS	36 263	-36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	-50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	-	-	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	250 000	-	250 000
TOUTALU	2 301 450	-167 193	2 134 257
TOTAL	7 208 818	-471 456	6 737 362

1.2.2 PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de l'exercice 2018 comme suit :

DESIGNATION	EN TND				
	31/12/2017	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2018
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	75 549	28 880	63 133	-	41 296
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	75 549	28 880	63 133	-	41 296

1.2.3 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2018 un solde débiteur de 182 554 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 952	92 552	400
CONSIGNATION CONTENEURS	21 400	51 743	-30 343
DIVERS CAUTIONNEMENTS	68 202	3 275	64 927
TOTAL	182 554	147 570	34 984

Au 31 décembre 2018, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2018 un solde de 49 874 TND contre un solde nul au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	255 149	205 275	49 874
TOTAL	255 149	205 275	49 874

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 35 052 740 TND au 31 décembre 2018 contre 30 740 014 TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STOCKS	2.1	17 653 062	14 436 435	3 216 627
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	10 807 178	9 363 305	1 443 873
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 087 203	4 598 448	-511 245
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	2 505 297	2 341 826	163 471
TOTAL		35 052 740	30 740 014	4 312 726

2.1 STOCK

La valeur nette des stocks est passée de 14 436 435 TND au 31 décembre 2017 à 17 653 062 TND au 31 décembre 2018 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	2 048 403	-126 117	1 922 286
PIÈCES COMPOSANTES	10 747 012	-425 573	10 321 439
PIÈCES FABRIQUÉES	742 165	-85 713	656 452
PRODUITS CONSOMMABLES	330 624	-33 067	297 557
PRODUITS FINIS	4 989 923	-534 595	4 455 328
TOTAL	18 858 127	-1 205 065	17 653 062

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2018, une valeur nette de 10 807 178 TND contre 9 363 305 TND au 31 décembre 2017, détaillée comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STEG	2 997 889	3 332 024	-334 135
CLIENTS LOCAUX	1 693 366	1 642 082	51 284
CLIENTS ÉTRANGERS	5 478 386	3 758 615	1 719 771
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	300 000	502 990	-202 990
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	2 973 918	2 684 204	289 714
TOTAL	13 443 559	11 919 915	1 523 644
PROVISIONS	-2 636 381	-2 556 610	-79 771
ENCOURS CLIENTS NETS	10 807 178	9 363 305	1 443 873

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 3% en passant de 2 556 610 TND au 31 décembre 2017 à 2 636 381 TND au 31 décembre 2018.

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 4 087 203 TND contre 4 598 448 TND au 31 décembre 2017. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	538 776	388 935	149 841
AVANCE FOURNISSEUR	328 305	539 986	-211 681
ACOMPTES AU PERSONNEL	76 119	88 143	-12 024
ETAT, IMPOTS ET TAXES	2 712 192	2 089 294	622 898
DEBITEURS DIVERS	626 038	1 685 859	-1 059 821
PRODUITS A RECEVOIR	6 178	197 138	-190 960
COMPTES D'ATTENTE	37 379	37 379	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	306 915	110 574	196 341
TOTAL BRUT	4 631 902	5 137 308	-505 406
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-5 839	-	-5 839
PPROVISION POUR DEPRECIATION DES DÉBITEURS DIVERS	-538 860	-538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION SUR REPORT IS	-	-	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	-	-
TOTAL PROVISION	-544 699	-538 860	-5 839
TOTAL NET	4 087 203	4 598 448	-511 245

2.4 PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint, au 31 décembre 2018, 2 505 297 TND contre 2 341 826 TND au 31 décembre 2017 détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
PLACEMENTS	2 550	10 265	-7 715
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 504 177	1 567 416	-63 239
BANQUES ET CAISSES	995 001	760 576	234 425
PROVISIONS	-431	-431	-
TOTAL	2 505 297	2 341 826	163 471

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2018 à 26 656 765 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2017	MVTS	31/12/2018
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-171 425	171 425	-
S/TOTAL 1	13 868 575	171 425	14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 419 958	350 000	2 769 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-203 322	240 140	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	5 309 360	590 140	5 899 500
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	405 825	-20 697	385 128
RESERVE POUR FONDS PERDUS	23 868	-5 141	18 727
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	176 552	-57 216	119 336
S/TOTAL 3	606 245	-83 054	523 191
RESULTATS REPORTEES	2 436 179	-35 440	2 400 739
S/TOTAL 4	2 436 179	-35 440	2 400 739
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 220 359	643 071	22 863 430
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 701 418	2 091 917	3 793 335
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 921 777	2 734 988	26 656 765

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ ACTIONS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2017	14 040 000	2 297 962	138 217	-171 425	1 404 000	300 000	925 238	-203 322	463 486	405 825	23 868	176 552	2 419 958	1 701 418	23 921 777
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2017	-	1 701 418	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 701 418	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-20 697	-	-	-	-	-20 697
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 141	-	-	-	-5 141
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-57 216	-	-	-57 216
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	-	-350 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350 000	-	-
RESULTATS REPORTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES COMPLEMENTES D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REVENTE D'ACTIONS	-	138 216	-138 217	171 425	-	-	-	240 140	-	-	-	-	-	-	411 564
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-1 386 857	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 386 857
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2018														3 793 335	3 793 335
Solde au 31/12/2018	14 040 000	2 400 739	-	-	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	385 128	18 727	119 336	2 769 958	3 793 335	26 656 765

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 784 483 TND au 31 décembre 2018, contre 1 070 515 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	784 483	1 070 515	-286 032
TOTAL	784 483	1 070 515	-286 032

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 21 309 507 TND contre 17 879 221 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	10 326 299	10 069 615	256 684
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 221 499	2 110 788	110 711
PASSIFS FINANCIERS	5.3	8 761 709	5 698 818	3 062 891
TOTAL		21 309 507	17 879 221	3 430 286

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2018, ce poste s'élève à 10 326 299 TND contre 10 069 615 TND au 31 décembre 2017, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS	8 396 535	8 241 464	155 071
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 878 661	1 653 236	225 425
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	51 103	174 915	-123 812
TOTAL	10 326 299	10 069 615	256 684

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 2 221 499 TND contre 2 110 788 TND au 31 décembre 2017. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	95 728	98 557	-2 829
PERSONNEL	503 534	556 041	-52 507
ETAT, IMPOTS ET TAXES	708 885	687 907	20 978
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	14 934	32 820	-17 886
AUTRES CHARGES A PAYER	530 280	407 661	122 619
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	349 458	309 122	40 336
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
TOTAL	2 221 499	2 110 788	110 711

5.3 CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2018, le solde de cette rubrique s'élevant à 8 761 709 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	EN TND	
		31/12/2018	31/12/2017
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	7 236 981	5 698 696
CONCOURS BANCAIRES		1 524 728	122
TOTAL		8 761 709	5 698 818

5.4 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2018 à 7 236 981 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND	
	31/12/2018	31/12/2017
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	6 940 957	5 400 000
FINANCEMENTS DE STOCKS	2 500 000	1 700 000
FINANCEMENTS EN DEVICES	-	1 000 000
PRE-FINANCEMENT EXPORT	3 500 000	2 700 000
FINANCEMENTS DOUANES	790 957	-
EMPRUNT COURANT	150 000	-
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	296 024	298 696
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	286 032	286 032
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	9 992	12 664
TOTAL	7 236 981	5 698 696

NOTE 6 : COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2018 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 3 793 335 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
		2018	2017	VARIATION
REVENUS	6.1	35 133 094	29 486 996	5 646 098
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	830 743	652 054	178 689
PRODUCTION		35 963 837	30 139 050	5 824 787
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	-24 473 226	-20 804 496	-3 668 730
MARGE / COUT MATIÈRES		11 490 611	9 334 554	2 156 057
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	106 783	93 881	12 902
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	-4 434 830	-3 970 114	-464 716
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	-864 641	-626 232	-238 409
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	-2 008 666	-1 394 983	-613 683
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 289 257	3 437 106	852 151
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	-1 575 344	-1 880 020	304 676
PRODUITS FINANCIERS	6.8	1 761 547	401 344	1 360 203
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	80 235	53 963	26 272
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-10 987	-84 042	73 055
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		4 544 708	1 928 351	2 616 357
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		-751 373	-226 933	-524 440
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		3 793 335	1 701 418	2 091 917
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		3 793 335	1 701 418	2 091 917

6.1 PRODUCTION

La production est passée de 30 139 050 TND en 2017 à 35 963 837 TND en 2018. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2017	2016	VARIATION
VENTES LOCALES	15 463 846	13 223 000	2 240 846
VENTES STEG	7 683 578	5 840 786	1 842 792
VENTES EXPORT	11 985 670	10 423 210	1 562 460
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	35 133 094	29 486 996	5 646 098
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	830 743	652 054	178 689
TOTAL PRODUCTION	35 963 837	30 139 050	5 824 787

6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2018, 106 783 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	36 809	35 118	1 691
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	69 974	58 763	11 211
TOTAL	106 783	93 881	12 902

6.3 ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2018, 24 473 226 TND contre 20 804 496 TND au titre de l'exercice 2017, enregistrant ainsi une hausse de 3 668 730 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	25 583 604	22 754 353	2 829 251
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	658 240	526 928	131 312
VARIATION DE STOCK	-2 420 651	-3 273 281	852 630
ACHATS NON STOCKES	668 438	539 870	128 568
ACHATS DE MARCHANDISES	16 763	266 905	-250 142
RRR/ACHATS	-	-779	779
TRANSFERT DE CHARGES	-33 168	-9 500	-23 668
TOTAL	24 473 226	20 804 496	3 668 730

6.4 CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2018, 4 434 830 TND contre 3 970 114 TND en 2017. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	3 056 731	2 819 262	237 469
AVANTAGES EN NATURE	10 067	14 468	-4 401
INDEMNITÉS	550 199	410 995	139 204
CONGÉS	271 679	205 839	65 840
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	688 136	713 297	-25 161
TRANSFERT DE CHARGES	-141 982	-193 747	51 765
TOTAL	4 434 830	3 970 114	464 716

6.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise au titre de l'exercice 2018, 864 641 TND, ainsi détaillés :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	29 563	18 705	10 858
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	689 765	736 139	-46 374
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	24 936	-	24 936
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DE STOCKS	1 205 065	1 170 298	34 767
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	79 771	37 797	41 974
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	5 839	-	5 839
TOTAL DOTATIONS	2 034 939	1 962 939	72 000
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	-1 170 298	-1 223 046	52 748
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	-	-113 661	113 661
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	-	-	-
TOTAL REPRISES	-1 170 298	-1 336 707	166 409
TOTAL	864 641	626 232	238 409

6.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 613 683 TND, en passant de 1 394 983 TND au titre de 2017 à 2 008 666 TND au titre de 2018. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	17 801	16 167	1 634
SOUS TRAITANCE	-	6 233	-6 233
LOCATIONS	1 272	7 312	-6 040
ENTRETIENS ET REPARTIONS	203 463	146 021	57 442
PRIMES D'ASSURANCE	79 103	76 849	2 254
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	11 709	28 193	-16 484
HONORAIRES	193 026	205 333	-12 307
COMMISSIONS SUR VENTES	139 131	92 477	46 654
SÉMINAIRES ET FORMATION	12 402	20 134	-7 732
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	62 320	30 788	31 532
TRANSPORTS	180 068	204 143	-24 075
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	212 801	173 298	39 503
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	57 579	34 642	22 937
COMMISSIONS BANCAIRES	159 257	108 347	50 910
PÉNALITÉS	279 860	16 590	263 270
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-
IMPÔTS ET TAXES	402 086	279 537	122 549
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	4 855	-6 025	10 880
TRANSFERT DE CHARGES	-58 067	-95 056	36 989
TOTAL	2 008 666	1 394 983	613 683

6.7 CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2018, cette rubrique a enregistré une diminution de 304 676 TND en passant de 1 880 020 TND en 2017 à 1 575 344 TND en 2018. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	246 582	157 614	88 968
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	164 799	81 901	82 898
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	25 203	-	25 203
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	129 813	18 160	111 653
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	427 959	232 738	195 221
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	84 531	80 093	4 438
PERTE DE CHANGE	1 316 917	1 877 030	-560 113
GAIN DE CHANGE	-918 160	-630 517	-287 643
INTÉRÊTS SUR CMT	97 700	84 748	12 952
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	-	-21 747	21 747
TOTAL	1 575 344	1 880 020	-304 676

6.8 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 1 761 547 TND en 2018 se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	901 426	401 344	500 082
PLUS VALUE SUR CESSION DE TITRES	860 121	-	860 121
TOTAL	1 761 547	401 344	500 082

6.9 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2018 à 80 235 TND contre 53 963 TND en 2017 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	60 500	37 800	22 700
AUTRES GAINS ORDINAIRES	19 735	16 163	3 572
TOTAL	80 235	53 963	26 272

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 19 avril 2019.

6.10 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent en 2018 à 10 987 TND :

DESIGNATION	EN TND		
	2018	2017	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	10 987	84 042	-73 055
TOTAL	10 987	84 042	-73 055

Les autres pertes ordinaires résultent de l'apurement de créances et d'anciens comptes d'actifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 18 avril 2018

NOTE 7: FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2018, la variation de trésorerie de la société « SIAME » s'est soldée pour - 1 290 181 TND contre 761 068 TND au 31 décembre 2017, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	-64 678	1 053 078
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 404 195	-1 751 690
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	178 692	1 459 680
TOTAL	-1 290 181	761 068

7.1.1 AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	864 641	626 232
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	-
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	-	-
TOTAL	864 641	626 232

7.1.2 VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
STOCKS N-1	15 606 733	11 681 398
STOCKS N	-18 858 127	-15 606 733
TOTAL	-3 251 394	-3 925 335

7.1.3 VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	11 919 915	12 309 704
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	-13 443 559	-11 919 915
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 567 416	1 103 302
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	-1 504 177	-1 567 416
TOTAL	-1 460 405	-74 325

7.1.4 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	5 137 308	4 658 311
AUTRES ACTIFS COURANTS N	-4 631 902	-5 137 308
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	14 265	6 550
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	-6 550	-14 265
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE	14 000	-
TOTAL	527 121	-486 712

7.1.5 VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	-2 110 788	-2 199 318
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 221 499	2 110 788
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	-18 680	-18 680
DIVIDENDES N-1	32 820	32 708
DIVIDENDES N	-14 934	-32 820
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	-10 069 615	-6 736 764
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	10 326 299	10 069 615
INTERETS COURUS N-1	-12 664	-7 273
INTERETS COURUS N	9 992	12 664
TOTAL	382 609	3 249 600

7.2.1 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	2 759 907	2 201 445
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	-3 748 537	-2 759 907
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	25 495 696	24 771 070
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	-26 208 722	-25 495 696
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-222 399	-79 763
TOTAL	-1 924 055	-1 362 851

7.2.2 ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	222 399	79 763
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-222 399	-79 763
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	60 500	37 800
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE	-14 000	-
TOTAL	46 500	37 800

7.2.3 ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
ACQUISITION PARTS CONTACT	-250 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-100 000	-150 000
ACQUISITION PARTS TOUTALU	-	-300 000
TOTAL	-350 000	-450 000

7.2.4 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
COUT HISTORIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION CEDES	34 816	79 763
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES TITRES DE PARTICIPATION	860 085	37 800
TOTAL	894 901	37 800

7.2.5 ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	63 133	39 670
TOTAL	63 133	39 670

7.3.1 DECAISSEMENTS DES EMPRUNTS (VAR CREDITS DE GESTION/CT ..)

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	-5 400 000	-3 700 971
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	6 940 957	5 400 000
TOTAL	1 540 957	1 699 029

7.3.2 DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
DIVIDENDES N-1	-32 820	-32 708
DIVIDENDES N	14 934	32 820
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	-1 386 858	-970 800
TOTAL	-1 404 744	-970 688

7.3.3 VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ..)

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	-606 245	-460 739
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	523 191	606 245
ACTIONS RACHETEES N-1	171 425	171 425
ACTIONS RACHETEES N	-	-171 425
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	203 322	203 322
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	36 818	-203 322
TOTAL	328 511	145 506

7.3.4 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS MT

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	-1 070 515	-652 142
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	784 483	1 070 515
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	-286 032	-118 572
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	286 032	286 032
TOTAL	-286 032	585 833

NOTE 8: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « PROSID »,

- La société « SNC »
- La société « CAPROMET »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « SAS MAYTEL »,
- La société « L'IMMOBILIERE CONTEMPORAINE »,
- La société « LE FRIGO NEGOCE »,
- La société « LE MEUBLE »,
- La société « PIMA », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2018.

8.1 EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

SOCIÉTÉ	SITUATION AU 31/12/2018				SITUATION AU 31/12/2017			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	8	-	-343	-335	10	410	-348	72
CONTACT	-	343	-	343	-	639	-	639
ELECTRICA	1 444	5	-20	1 429	908	50	-112	846
PROSID	-	-	-17	-17	-	-	-15	-15
SNC	-	-	-9	-9	-	-	-32	-32
CAPROMET	3	-	-	3	3	-	-	3
M .H. BEN AYED	-	-	-22	-22	-	-	-22	-22
SITEL	87	-	-	87	86	-	-	86
SAS MAYTEL	-	-	-	-	-	141	-	141
L'IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	-	-	-	-	-	-	-	-
LE FRIGO NEGOCE	-	-	-	-	-	-	-	-
LE MEUBLE	-	-	-49	-49	-	-	-	-
PIMA	-	-	-1	-1	-	-	-	-
IAT	-	24	-715	-691	-	21	-	21

8.2 NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2018

8.2.1 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

A : TOUTALU Autres actifs courants

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde nul au 31 décembre 2018.

« TOUTALU » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2018.

B: TOUTALU Fournisseur

Les achats réalisés en 2018 ont totalisé 1 080 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 085 mTND courant le même exercice.

C : TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2018 ont totalisé 23 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 25 mTND.

8.2.2 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT**A : CONTACT - Autres Actifs Courants**

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 900 mTND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 4 mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 1 200 mTND en 2018

8.2.3 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA**A : ELECTRICA - Client**

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2018 s'élève à 1 181 KTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 645 KTND courant 2018. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2018 à 1 444 mTND.

B : ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2018, s'élèvent à 147 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique et la « SIAME » a réglé 239 mTND.

C : ELECTRICA - Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 40 mTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 42 mTND l'an ;
- La « SIAME » a enregistré la quote-part de la société « ELECTRICA » de la ristourne « GE » s'élevant à 47 mTND.

8.2.4 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2018, s'élèvent à 23 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 21 mTND de sa dette en 2018.

8.2.5 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

La société « SNC » a encaissé une partie de sa créance à hauteur de 23 mTND.

8.2.6 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers. Au 31 décembre 2018, la créance envers la société « CAPROMET » s'élève à 3 mTND.

8.2.7 OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2018 à 22 mTND.

8.2.8 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

La société « SIAME » a vendu courant 2018 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 1 mTND.

8.2.9 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

A. SAS MAYTEL – Titres de participation

Le conseil d'administration en date du 23 février 2018 a autorisé la cession de la totalité des titres de participation dans la société « SAS MAYTEL » soit 8 000 actions pour un prix forfaitaire de 300 000 €, soit l'équivalent de 860 mTND.

B. SAS MAYTEL – Autres actifs courants

« SAS MAYTEL » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2018.

8.2.10 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE L'IMMOBILIERE CONTEMPORAINE

La « SIAME » a réglé et finalisé l'acquisition auprès de la société L'Immobilière Contemporaine, d'un bureau à l'immeuble « MEGRINE BUSINESS CENTER ».

8.2.11 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE FRIGO NEGOCE

Les achats réalisés auprès de la société « LE FRIGO NEGOCE » courant 2018, s'élèvent à 1 mTND TTC totalement payés.

8.2.12 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2018, s'élèvent à 51 mTND TTC dont la « SIAME » a réglé 2 mTND.

8.2.13 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA

Les achats réalisés auprès de la société « PIMA » courant 2018, s'élèvent à 5 mTND TTC payés à raison de 4 mTND

8.2.14 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

A. IAT – Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « IAT », courant 2018, s'élèvent à 770 mTND TTC dont la « SIAME » a réglé 55 mTND.

B. IAT – Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2018 se détaillent ainsi :

- Règlement des frais de mission pris en charge en 2017 par la « SIAME » pour 21 mTND ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 33 mTND ;
- La société « IAT » a établi des notes de débit pour 9 mTND

NOTE 9 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1 NANTISSEMENTS

- Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2018 .
- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2018 ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1er rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2018, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 589 mTND ;
- Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND.

9.2 CAUTIONS SOLIDAIRES

- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013
- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 .
- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;

- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.
- La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

9.3 CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2018, le total des cautions bancaires s'élève à 4 491 188 TND ventilé par banque comme suit:

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	776 967	655 634	-	1 417 925	2 850 526
ATTIJARI BANK	695 410	-	-	-	695 410
AMEN BANK	125 990	223 692	9 000	-	358 682
BNA	43 800	-	-	-	43 800
BT	54 350	-	-	-	54 350
STB	128 020	-	-	-	128 020
BH	360 400	-	-	-	360 400
TOTAL	2 184 937	879 326	9 000	1 417 925	4 491 188

9.4 AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 181 828 \$ et 14 230 € soit un total converti de 3 587 634 TND, qui se détaillent ainsi :

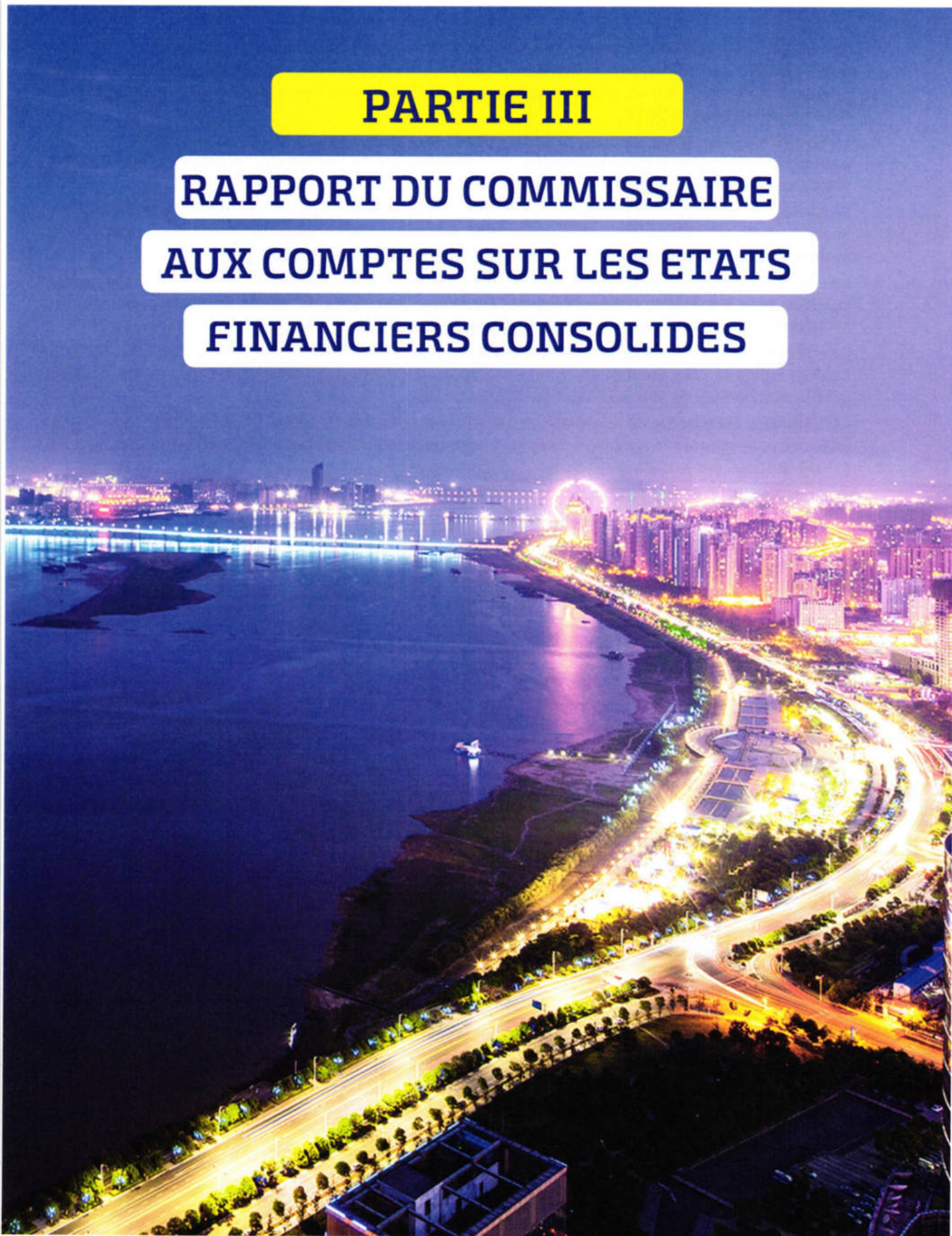
FOURNISSEUR	USD	EURO	TND
G & T	66 939	-	200 443
HAINING	228 100	-	683 023
LS INDUSTRIAL	886 789	-	2 655 400
MTE METER TEST	-	14 230	48 769
TOTAL	1 181 828	14 230	3 587 634

9.5 EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2018 s'élève à 7 547 202 TND.

PARTIE III

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES





Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 juin 2016, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de 68 961 628 TND et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de 2 735 425 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2018 à 1 030 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- Les fonds propres de la société « SITEL » s'élevant au 31 décembre 2018 à 84 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 18 858 127 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 1 880 771 TND arrêté au 31 décembre 2018.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2018 à 35 133 094 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.tn

Ennour Building
3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi



Tunis, le 13 Mai 2019

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2018

(Exprimé en dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS	1		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		4 017 404	2 905 863
moins : amort immob incorporelles		(1 947 315)	(1 883 430)
	1.1	2 070 089	1 022 433
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 660 260)	(1 440 519)
	1.2	270 327	490 068
Immobilisations corporelles		39 849 571	37 743 278
moins : amort immob corporelles		(28 370 446)	(26 836 244)
	1.3	11 479 125	10 907 034
Immobilisations financières		567 675	608 594
moins : provisions immob financières		(394 191)	(390 989)
	1.4	173 484	217 605
Autres actifs non courants	1.5	53 414	5 833
Total des actifs non courants		14 046 439	12 642 973
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		26 003 860	22 798 785
moins: provisions sur stocks		(1 394 555)	(1 318 697)
	2.1	24 609 305	21 480 088
Clients et comptes rattachés		22 663 078	21 167 300
moins: provisions sur clients		(3 649 056)	(3 245 302)
	2.2	19 014 022	17 921 998
Autres actifs courants		6 722 566	7 848 328
moins: provisions sur AAC		(703 843)	(610 435)
	2.3	6 018 723	7 237 893
Placements et autres actifs financiers		229 491	257 236
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	222 898	250 643
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	5 050 241	3 394 527
		5 050 241	3 394 527
Total des actifs courants		54 915 189	50 285 149
TOTAL DES ACTIFS		68 961 628	62 928 122

BILAN CONSOLIDÉ**ARRÊTÉ AU 31-12-2018**

(Exprimé en dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		11 149 495	9 711 052
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 189 495	23 751 052
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 735 425	2 426 152
Total des capitaux propres après résultat consolidé		27 924 920	26 177 204
Intérêt des minoritaires		632 195	944 438
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Emprunts	4.1	2 396 682	2 679 273
Provisions	4.2	218 324	229 829
Total des passifs non courants		2 615 006	2 909 102
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	17 099 468	18 464 836
Autres passifs courants	5.2	4 171 105	3 442 366
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	16 518 934	10 990 176
Total des passifs courants		37 789 507	32 897 378
Total des passifs		40 404 513	35 806 480
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		68 961 628	62 928 122

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**ARRÊTÉ AU 31-12-2018**

(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	6	58 531 126	49 463 859
Production immobilisée		646 646	-
Autres produits d'exploitation		143 979	168 960
Produits d'exploitation		59 321 751	49 632 819
Variation des stocks prod. Finis & encours		219 691	1 421 260
Achats d'approv. Consommés	7	(39 548 332)	(35 151 091)
Charges de personnel		(8 672 174)	(6 917 348)
Dotations aux amort. & provisions		(2 704 611)	(1 784 417)
Autres charges d'exploitation	8	(4 004 730)	(2 468 697)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 611 595	4 732 526
Charges financières nettes	9	(2 416 691)	(2 457 348)
Produits des placements	10	895 075	13 809
Autres gains ordinaires		119 532	570 636
Autres pertes ordinaires		(57 196)	(171 473)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 152 315	2 688 150
Impôts sur les sociétés		(884 418)	(358 903)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		2 267 897	2 329 247
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 267 897	2 329 247
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		2 267 897	2 329 247
Résultat du Groupe		2 735 425	2 426 152
Résultat Hors Groupe		(467 528)	(96 905)

ETAT DE FLUX CONSOLIDE**ARRÊTÉ AU 31-12-2018**

(Exprimé en dinars Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		2 267 897	2 329 247
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 521 701	1 717 170
Variation des:			
• stocks		(3 206 239)	(5 970 345)
• créances		(3 629 430)	1 457 902
• autres actifs		1 557 000	(310 575)
• fournisseurs et autres dettes		766 468	1 581 229
• Résorption subvention d'investissement		(27 126)	(29 607)
• Charges financières nettes		168 076	146 787
• Plus ou moins values de cession		(85 083)	(483 858)
• Plus ou moins values de cession Titres		(860 085)	0
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	(526 820)	437 950
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(3 715 290)	(2 966 496)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		94 500	64 800
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		894 901	91 057
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(54 040)	(107 723)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(80 120)	39 670
Encaissements / autres valeurs immobilisées		166 652	0
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(164 347)	(16 309)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(2 857 744)	(2 895 001)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variation/ capitaux propres		585 097	(510 034)
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		2 720 737	1 775 632
Variations des emprunts (MT)		(158 256)	938 746
Dividendes et autres distributions		(1 404 744)	(970 688)
Constitution de société		100 000	150 000
Augmentation du capital		400 000	300 000
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	2 242 834	1 683 656
Incidences des variations des taux de change			-
VARIATION DE TRESORERIE		(1 141 730)	(773 395)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(1 334 834)	(561 439)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		(2 476 564)	(1 334 834)

01 PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 8 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

02 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2 METHODE D'EVALUATION

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1er Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2018, pour les titres cotés à la BVMT.

LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2018. La différence est passée en résultat de l'exercice.

03 PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2 METHODES DE CONSOLIDATION

INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

INTEGRATION PROPORTIONNELLE

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3 TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4 TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2018 ;
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5 RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7 DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1er janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «immobilisations corporelles». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

05 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE		TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	81,47%	81,43%	Contrôle exclusif	CONTRÔLE EXCLUSIF	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	CONTRÔLE EXCLUSIF	50,00%	50,00%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	NA	Contrôle exclusif	-	25,50%	NA	IG	NA

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

SOCIETES FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE CONTACT

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 560 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE ELECTRICA

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

SOCIETE SITEL

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

SOCIETE TOUTALU

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

SOCIETE I@T

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 500 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

SOCIETE MEDIKA-TECH

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2018, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 14 046 439 TND se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2018	AMORTISSEMENT	PROVISION	VALEUR NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 017 404	(1 947 315)	0	2 070 089
ECARTS D'ACQUISITION	1 930 587	(1 660 260)	0	270 327
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 849 571	(28 370 446)	0	11 479 125
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	567 675	0	(394 191)	173 484
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	53 414	0	0	53 414
TOTAL	46 418 651	(31 978 021)	(394 191)	14 046 439

1.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 2 070 089 TND au 31 décembre 2018, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2018	CUMUL AMORT. 31/12/2018	VCN AU 31/12/2018
INVESTISSEMENT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	571 549	(563 290)	8 259
CONCESSIONS, MARQUES, BREVETS ET LICENCES	1 015 233	(1 007 914)	7 319
LOGICIELS	542 742	(375 413)	167 330
SITE WEB	7 110	(698)	6 412
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS	1 880 770	0	1 880 770
TOTAL	4 017 404	(1 947 315)	2 070 089

1.2 LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 660 260 TND. Ils s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTRÔLE	VALEUR BRUTE	TAUX D'AM- ORT	CUMUL AMORT 31/12/2018	VCN AU 31/12/2018
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	0
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	0
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	0
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	0
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	(349 990)	0
TOUTALU	2015	322 262	20%	(257 810)	64 452
CONTACT	2016	249 982	20%	(149 989)	99 993
TOUTALU	2017	176 470	20%	(70 588)	105 882
Total		1 930 587		(1 660 260)	270 327

1.3 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 11 479 125 TND au 31 décembre 2018, se ventilant comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2017	ACQUISITIONS 2018	CESSION/ RÉGUL. 2018	VALEUR BRUTE 31/12/2018	CUMUL AMORT 31/12/2017	DOTATION 2018	RÉGULARISATION	CUMUL AMORT 31/12/2018	VCN 31/12/2018
TERRAIN	946 703	0	0	946 703	0	0	0	0	946 703
CONSTRUCTIONS	7 438 637	672 041	0	8 110 678	4 420 275	318 664		4 738 939	3 371 739
MATÉRIELS & OUTILLAGES	21 092 080	801 232	(28 026)	21 865 286	16 807 721	783 876	(28 026)	17 563 571	4 301 715
MAT DE TRANSPORT	2 244 626	715 879	(214 388)	2 746 117	1 238 719	353 282	(190 971)	1 401 030	1 345 087
MMB	1 380 099	304 575	(26 434)	1 658 240	1 245 107	122 225	(25 477)	1 341 855	316 385
AGENCEMENTS & AMÉNAGEMENTS	2 591 843	201 992	0	2 793 835	1 856 544	163 798	0	2 020 342	773 493
IMMOBILISATIONS PRISES EN LEASING	1 301 895	0	0	1 301 895	1 265 064	36 831	0	1 301 895	0
IMMOBILISATIONS CHEZ LES TIERS	2 814	6 750	0	9 564	2 814	0	0	2 814	6 750
IMMOBILISATIONS ENCOURS	744 581	471 517	(798 845)	417 253	0	0	0	0	417 253
TOTAL	37 743 278	3 173 986	(1 067 693)	39 849 571	26 836 244	1 778 676	(244 474)	28 370 446	11 479 125

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 173 484 TND au 31 décembre 2018, se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION 31/12/2017		VCN 31/12/2016	SITUATION 31/12/2018		VCN 31/12/2018
	VALEUR	PROVISION		VALEUR	PROVISION	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816	-	-	-
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	5 398	(4 202)	1 196
ACTIONS STEQ	690	-	690	690	-	690
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
TITRES DE PARTICIPATION	345 784	(308 465)	37 319	310 968	(308 465)	2 503
Prêts	86 585	-	86 585	48 407	(4 501)	43 906
Emprunt national	14 000	-	14 000	10 000	-	10 000
Cautionnements	162 225	(82 524)	79 701	198 300	(81 225)	117 075
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	262 810	(82 524)	180 286	256 707	(85 726)	170 981
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	608 594	(390 989)	217 605	567 675	(394 191)	173 484

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 53 414 TND à la clôture de l'exercice 2018 contre 5 833 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 54 915 189 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
STOCKS	2.1	26 003 860	(1 394 555)	24 609 305
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	22 663 078	(3 649 056)	19 014 022
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	6 722 566	(703 843)	6 018 723
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	229 491	(6 593)	222 898
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	2.5	5 050 241	0	5 050 241
TOTAL		60 669 236	(5 754 047)	54 915 189

2.1 STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2018 à 24 609 305 TND, après élimination des profits internes de (24 480 TND). Elle se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STOCK SIAME	18 858 127	15 606 733	3 251 394
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION STOCK SIAME	(1 205 065)	(1 170 298)	-34 767
STOCK SITEL	523 791	1 202 636	-678 845
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION STOCK SITEL	(4 929)	(4 929)	-
STOCK CONTACT	2 412 231	1 589 955	822 276
Provision pour dépréciation stock CONTACT	(105 263)	(98 941)	-6 322
Stock ELECTRICA	3 105 025	3 886 889	-781 864
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	(79 298)	(44 529)	-34 769
Stock TOUTALU	1 127 925	581 594	546 331
Provision pour dépréciation stock TOUTALU	0	0	-
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	-
Provision pour dépréciation stock SIAME Internationale	0	0	-
VALEUR NETTE AVANT RETRAITEMENT CONSOLIDATION	24 633 785	21 550 351	3 083 434
Elimination marge interne/stocks (retr/cons)	(24 480)	(70 263)	45 783
TOTAL	24 609 305	21 480 088	3 129 217

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2017 et 2018 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce solde net de cette rubrique s'élevant à 19 014 022 TND au 31 décembre 2018, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	16 985 455	15 617 617	1 367 839
CLIENTS, RETENUES DE GARANTIE	872 437	1 030 301	-157 864
CLIENTS, EFFETS À RECEVOIR	370 542	726 291	-355 749
CLIENTS DOUTEUX	4 434 643	3 793 091	641 552
TOTAL BRUT	22 663 078	21 167 300	1 495 778
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS	(3 649 056)	(3 245 302)	(403 754)
TOTAL NET	19 014 022	17 921 998	1 092 024

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 6 018 723 TND et se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES	4 054 781	3 376 708	678 073
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	155 815	163 221	(7 406)
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	1 181 686	1 916 328	(734 642)
FOURNISSEURS RRR À OBTENIR	192 764	63 412	129 352
FOURNISSEURS CRÉANCES SUR EMBALLAGES	94 804	424 769	(329 965)
DÉBITEURS DIVERS	654 056	1 531 270	(877 214)
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	382 483	167 254	215 229
PRODUITS À RECEVOIR	6 178	205 366	(199 188)
TOTAL BRUT	6 722 566	7 848 328	(1 125 762)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(703 843)	(610 435)	110 686
Total net	6 018 723	7 237 893	(1 015 076)

2.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 222 898 TND à la date de clôture et se détaille :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2018		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
PLACEMENTS	229 491	(6 593)	222 898
TOTAL	229 491	(6 593)	222 898

2.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 5 050 241 TND au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2018		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
BANQUES ET CAISSES	2 721 937	0	2 721 937
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	2 328 304	0	2 328 304
TOTAL	5 050 241	0	5 050 241

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres consolidés s'élevant à 28 557 115 TND se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	14 040 000	0
RÉSERVES CONSOLIDÉES	11 149 495	9 711 052	1 438 443
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT	25 189 495	23 751 052	1 438 443
RÉSULTATS CONSOLIDÉS	2 735 425	2 426 152	309 273
INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	632 195	944 438	(312 243)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT & IM	28 557 115	27 121 642	1 435 473

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AVANT PARTAGE		RÉPARTITION DES RÉSERVES		RÉPARTITION DES RÉSULTATS		ELIMINATION DES TITRES DE PARTICIPATION
	RÉSERVES	RÉSULTAT	RÉSERVES CONSOLIDÉES	PART DES MINORITAIRES	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	PART DES MINORITAIRES	
SIAME	8 823 430	2 636 323	8 963 158	0	2 636 323	0	0
ELECTRICA	1 779 277	(1 173 786)	597 818	355 864	(929 916)	(243 870)	825 595
SIAME INTER	273 055	1 097	126 029	18	1 097	0	149 990
SITEL	509 373	(424 461)	(293 233)	204 936	(253 437)	(171 025)	597 670
CONTACT	4 536 798	1 405 335	2 876 935	0	1 405 335	0	2 779 850
TOUTALU	1 157 192	(126 856)	(1 095 713)	214 405	(103 352)	(23 504)	2 301 450
IAT	500 000	(32 398)	0	250 000	(16 200)	(16 199)	250 000
MEDIKA TECH	0	(17 357)	(25 500)	74 500	(4 426)	(12 931)	51 000
TOTAL	17 579 124	2 267 897	11 149 495	1 099 723	2 735 425	(467 528)	6 955 555

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 615 006 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
EMPRUNT	2 396 682	2 679 273
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	218 324	229 829
Total	2 615 006	2 909 102

4.1 EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 396 682 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
EMPRUNT SIAME	784 483	1 070 515	(286 032)
EMPRUNT SITEL	138 791	75 297	63 494
EMPRUNT CONTACT	884 983	802 448	82 535
EMPRUNT TOUTALU	518 469	573 421	(54 952)
EMPRUNT ELECTRICA	69 956	157 592	(87 636)
TOTAL	2 396 682	2 679 273	(282 591)

4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 218 324 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	DÉSIGNATION	SOLDE
TOUTALU	Provision pour risques et charges	20 000
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	118 495
Total		218 324

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 37 789 507 TND au 31 décembre 2018, regroupe les postes suivants :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2018
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	17 099 468
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	4 171 105
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	16 518 934
TOTAL		37 789 507

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2018, ce poste consolidé s'élevant à 17 099 468 TND, se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	12 495 510	14 105 876	(1 610 366)
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	(151 549)	331 337	(482 886)
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION, EFFETS À PAYER	4 682 137	3 690 978	991 159
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES	59 174	58 697	477
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	14 195	277 948	(263 753)
TOTAL	17 099 468	18 464 836	(1 365 368)

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 4 171 105 TND au 31 décembre 2018, s'analyse comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES	1 211 417	962 853	248 564
ORGANISMES SOCIAUX	630 762	586 036	44 726
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	1 041 503	871 864	169 639
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	443 016	438 192	4 824
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	14 934	32 819	(17 885)
CRÉDITEURS DIVERS	216 281	3 307	212 974
CHARGES À PAYER	594 512	428 209	166 303
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0	100 406	(100 406)
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	0
Total	4 171 105	3 442 366	728 739

5.3 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2018 à 16 518 934 TND se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CRÉDITS DE GESTION	10 307 526	6 350 500	3 975 026
ECHÉANCE À MOINS D'UN AN /CRÉDITS	1 874 714	1 723 974	150 740
INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	66 348	41 706	24 642
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	12 248 587	8 116 180	4 132 407
CONCOURS BANCAIRES	4 270 346	2 873 996	1 396 350
TOTAL	16 518 934	10 990 176	5 528 758

NOTE 6 : REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 58 531 126 TND se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	2018		2017		VARIATION	
	EN TND	EN %	EN TND	EN %	EN TND	EN %
SIAME	35 133 094	57,3%	29 486 996	57,73%	5 646 098	55,41%
SITEL	2 660 779	4,3%	2 323 643	4,55%	337 136	3,31%
CONTACT	13 374 957	21,8%	10 044 610	19,67%	3 330 347	32,68%
ELECTRICA	7 398 807	12,1%	8 039 802	15,74%	(640 995)	-6,29%
TOUTALU	1 568 626	2,6%	1 136 193	2,22%	432 433	4,24%
IAT	1 118 412	1,8%	0	0,00%	1 118 412	10,98%
SIAME INTERNATIONAL	0	0,0%	42 699	0,08%	(42 699)	-0,42%
MEDIKA TECH	8 996	0,0%	0	0,00%	8 996	0,09%
TOTAL	61 263 671	100%	51 073 943	100%	10 189 728	100%
Chiffre d'affaires intra-groupe	(2 732 545)		(1 610 084)		(1 122 461)	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	58 531 126		49 463 859		9 067 267	

NOTE 7 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Les achats consommés consolidés totalisent 39 548 332 TND à la clôture de l'exercice 2018. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

DÉSIGNATION	2018	
	EN TND	EN %
SIAME	24 473 226	58,77%
SITEL	1 545 619	3,71%
CONTACT	8 879 409	21,32%
ELECTRICA	5 336 598	12,81%
TOUTALU	1 282 037	3,08%
IAT	118 092	0,28%
SIAME INTER	840	0,00%
MEDIKA TECH	9 575	0,02%
TOTAL	41 645 396	100%
Achats intra-groupe	(2 097 064)	
ACHATS CONSOMMÉ CONSOLIDÉS	39 548 332	

NOTE 8 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2018		2017	
	EN TND	EN %	En TND	En %
SIAME	2 008 666	49,30%	1 394 983	34,24%
ELECTRICA	553 022	13,57%	366 240	8,99%
SITEL	249 198	6,12%	234 231	5,75%
TOUTALU	94 102	2,31%	70 030	1,72%
CONTACT	818 823	20,10%	432 074	10,60%
IAT	342 842	8,41%	0	0,00%
SIAME INTER	4 436	0,11%	5 074	0,12%
MEDIKA TECH	3 369	0,08%	0	0,00%
TOTAL	4 074 458	100%	2 502 632	61%
ACHATS INTRA-GROUPE	(69 728)		(33 935)	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4 004 730		2 468 697	

NOTE 9 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2018	
	EN TND	EN %
SIAME	1 575 344	65,19%
ELECTRICA	733 330	30,34%
SITEL	126 356	5,23%
TOUTALU	165 842	6,86%
CONTACT	(167 617)	-6,94%
IAT	(9 861)	-0,41%
SIAME INTER	(6 703)	-0,28%
Total	2 416 691	100%

NOTE 10 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations détenues par le groupe « SIAME ».

NOTE 11 : FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2018, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 2 476 564 TND contre un solde négatif de 1 334 834 TND au 31 décembre 2017, soit une variation négative de 1 141 730 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2018
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	(526 820)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	11.2	(2 857 744)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	11.3	2 242 834
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		(1 141 730)

11.1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à -526 820 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 483 171	(1 215 273)	2 267 897
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DE REPRISES	2 301 959	219 742	2 521 701
VARIATION DES STOCKS	(3 159 292)	(46 947)	(3 206 239)
VARIATION DES CRÉANCES CLIENTS	(2 941 185)	(688 245)	(3 629 430)
VARIATION DES AUTRES ACTIFS	1 616 045	(59 044)	1 557 000
VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES	28 224	738 244	766 468
PLUS VALUE / CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	(85 083)	0	(85 083)
PLUS VALUE / CESSIONS DES TITRES DE PARTICIPATION	(860 085)	0	(860 085)
RÉSORPTION SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	(27 126)	0	(27 126)
Charges financières sur emprunts	168 076	0	168 076
TOTAL	524 704	(1 051 523)	(526 820)

11.2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2018 à -2 857 744 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
DÉCAISSAISSEMENTS SUR ACQ. D'IMMO. CORPO. ET INCORPO.	(3 715 290)	0	(3 715 290)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPO. ET INCORPO.	94 500	0	94 500
DÉCAISSAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS D'IMMO. FINANCIÈRES	(404 040)	350 000	(54 040)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINANCIÈRES	894 901	0	894 901
ENCAISSEMENTS PROVENANT D'AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	166 652	0	166 652
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	(164 347)	0	(164 347)
Décaissements sur autres actifs non courants	(80 120)	0	(80 120)
Total	(3 207 744)	350 000	(2 857 744)

11.3 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à 2 242 834 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
VARIATION/ CAPITAUX PROPRES	433 573	151 524	585 097
VAR ENC/ REMB.D'EMPRUNTS (CRÉDITS DE GESTION,CT)	2 720 737		2 720 737
VARIATIONS DES EMPRUNTS (MT)	(158 256)		(158 256)
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(2 304 744)	900 000	(1 404 744)
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ	100 000		100 000
Augmentation du capital	750 000	(350 000)	400 000
TOTAL	1 541 310	701 524	2 242 834

PARTIE IV

PROJET DE RÉSOLUTIONS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2019

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2018, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport..

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2018 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 2 400 739,446 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2018 s'élevant à 3 793 334,553 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 793 334,553
RÉSULTATS REPORTÉS	2.400 739,446
TOTAL	6 194 073,999
RÉSERVE LÉGALE 5%	0
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	-100 000,00
SOLDE	6.094 073,999
• DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,150 DINAR /ACTION) À PRÉLEVER SUR LE REPORT À NOUVEAU (SOUVIS À LA RETENUE À LA SOURCE, SOIT 10% DU NOMINAL).	-2 106 000,000
Report à nouveau	3 988 073,999

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,150 Dinar par action, soit un montant total de 2 106 000,000 Dinars, à prélever sur les résultats reportés et qui sera soumis à la retenue à la source.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2018, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SIXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2018 (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers)..

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

HUITIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs, un montant forfaitaire net de Cinq Mille Dinars (5 000 Dinars), par administrateur, au titre de jetons de présence pour l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet « BDO Tunisie », société d'expertise comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Khaled MNIF, pour une période de 3 ans, expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2021, en tant que Commissaire Aux Comptes de la SIAME, ainsi que de ses états financiers consolidés conformément à l'article 471 du code des sociétés commerciales.

Le Conseil d'Administration sera désormais composé comme suit

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	EXPIRATION DU MANDAT
MR. MONGI JELASSI	AGO 2020
MR. MOHAMED SAIDANE	AGO 2020
MME. INÈS BEN AYED	AGO 2020
Mr. Khaled ABDELKEFI	AGO 2020
Sté COTUNAL représentée par Mr. Mongi JELASSI	AGO 2020
Sté PROSID représentée par Mr. Mohamed SAIDANE	AGO 2020
STÉ INTERMETAL REPRÉSENTÉE PAR MME. INÈS BEN AYED	AGO 2020
STÉ SOTIC REPRÉSENTÉE PAR MR. KHALED ABDELKEFI	AGO 2020

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil dans le capital de la Société et du déroulement de l'opération de rachat des actions propres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

ONZIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

Rue des Mathématiques - Zone Industrielle - 8030 Grombalia - Tunisie
Tél.: +216 72 255 700 - Fax: +216 72 255 811 - E-mail: siame@siame.com.tn - Web: www.siame.com.tn